

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

AU COEUR DE L'EMPIRE

III

Le budget de l'Angleterre — La révolution anglaise

Mais alors, me direz-vous, si la situation financière de l'Angleterre est si magnifique, de quoi se plaint le peuple anglais? D'un fait très simple, mais primordial. C'est que cet énorme accroissement de fortune ne s'opère qu'au bénéfice d'un très petit nombre. La concentration, le congestionnement de la richesse est effroyable. A côté de quelques milliardaires, des colossales sociétés financières, industrielles et commerciales dont les tentacules pompent la richesse à mesure qu'elle se produit, des millions de misérables crient famine.

Et c'est par là que le caractère violent, expropriateur, révolutionnaire si l'on veut, du budget de Lloyd George s'explique et se justifie. On peut en critiquer les détails et le fonctionnement; on peut prétendre qu'il tend à faire expatrier une portion grandissante des capitaux anglais. Nul ne saurait nier qu'il tend à un but essentiellement juste, qu'il s'inspire d'une haute pensée de réajustement économique et social. Et ce qui ajoute à la puissance politique du Chancelier de l'Echiquier, c'est que tous, amis, adversaires ou ennemis, sont d'accord pour lui reconnaître, une parfaite sincérité, un amour réel du petit peuple d'où il sort, qui le distingue absolument du démagogue vulgaire.

L'autre jour, dans une réunion publique de fin de semaine, le héros gallois a lancé aux riches cette apostrophe significative: "On m'accuse d'être l'ennemi des riches! Je suis au contraire leur meilleur ami. En leur donnant l'occasion de faire bénéficier la nation d'une portion croissante de leur richesse, je leur offre le seul abri contre les colères grandissantes du peuple qui a faim et qui souffre. Les impôts qui les frappent sont une véritable prime d'assurance contre l'expropriation violente et forcée de la fortune excessive!"

Les ploutocrates intelligents sentent la force de ce raisonnement. Aussi, se résignent-ils sans trop crier aux exigences croissantes du fisc.

Il est remarquable que le budget de cette année, qui relance si hardiment le budget de 1909, a été, en somme, mieux accepté par la haute finance et par la bourgeoisie que par le peuple et les députés d'extrême-gauche — *Labourites* ou radicaux.

Sans doute, il y a eu, à droite, des pleurs et des grincements de dents; il y a même eu, dans les rangs ministériels, une menace de scission des libéraux modérés, bourgeois ou ploutocrates — selon qu'on les juge à l'aune politique, sociale ou économique; mais il a suffi au ministère, pour les faire rentrer dans les rangs, de sacrifier un penny (deux sous) sur l'income tax de cette année. Ils ont avalé, pour l'an prochain, le budget intégral.

Par contre, le *Labour party* tout entier s'est abstenu, ainsi que deux ou trois radicaux; la majorité ministérielle est tombée à 38; et les dénonciations de la rue se font plus violentes que jamais contre le ministère et sa lenteur à serrer la vis de l'écrasement.

Cette impatience s'explique. La transposition économique opérée par le budget Lloyd George, si révolutionnaire en apparence, ne laisse qu'une trace insignifiante sur l'ensemble pléthorique, monstrueux du capital qui grossit chaque année dans les mains de la ploutocratie anglaise.

L'an dernier, M. Bardoux signalait l'enthousiasme avec lequel, non seulement le *Labour party* officiel, mais le prolétariat tout entier, avait salué le budget de 1909. Cette année, le prolétariat dénonce comme rétrograde un budget plus anticapitaliste encore que celui de 1909; et le *Labour party* qualifié d'avancé il y a cinq ans, et de *trainard* aujourd'hui, est forcé de s'abstenir de voter, de crainte de passer pour *vendu* au ministère.

M. Lloyd George a eu beau rappeler son passé, le chemin parcouru, démontrer l'insignifiance du recul, faire entrevoir la montée prochaine à l'assaut; M. Asquith a eu vainement recours à toutes les ressources de sa dialectique et tenté de prouver que le budget de cette année était la meilleure garantie des réformes de demain — M. MacDonald et ses quarante soldats sont restés dans le *lobby* et le ministère n'a dû son salut qu'au vote compact des 70 nationalistes — ce qui n'est pas pour diminuer l'emprise de M. Redmond.

Et ce n'est pas seulement la transformation radicale et immédiate de l'assiette des impôts que réclament les socialistes, les ouvriers organisés et les radicaux avancés. Ils dénoncent le fonctionnement de la loi des assurances avec plus de violence encore que les lenteurs de l'expropriation des terres et du capital. Et leur attaque a grande chance de porter.

Le régime des assurances d'Etat inauguré par Lloyd George offre à première vue un défaut radical d'armature: il repose sur des principes contradictoires. L'Etat paie directement et sans retour de primes ou de contributions versées par les contribuables les pensions aux vieillards et aussi, si je ne me trompe, les indemnités de chômage; par contre, il prélève sur les ouvriers et les patrons des primes d'assurance contre les maladies et les accidents. Dans le premier cas, l'Etat fait oeuvre de charité pure et simple — aux dépens des contribuables, bien entendu; dans le second, il fait, en partie du moins, office de percepteur et de comptable de la communauté, transformée en vaste société d'assurance, dont chacun des individus est le co-sociétaire obligé.

Les ouvriers, domestiques, etc., hurlent chaque fois qu'ils versent leur contribution d'assurance — au moins tant qu'ils ne sont pas malades ou estropiés. Ils disent sans raison que si la caisse de l'Etat, à même les saignées faites à la caisse des contribuables riches, doit porter seule le poids des pensions aux vieillards pauvres, elle doit également pourvoir seule au soulagement des malades et des infirmes. Le raisonnement est logique. Tout le système des assurances d'Etat aurait dû reposer sur le principe contributaire — l'Etat n'intervenant que comme *justeur* et percepteur des contributions, et distributeur des pensions et indemnités de toute nature; ou bien, l'Etat devait prendre à sa charge tous les misérables — les malades et les infirmes, aussi bien que les vieillards.

En adoptant un principe dans un cas et le principe contraire dans l'autre, le gouvernement a donné une forte emprise aux socialistes et aux prolétaires, qui réclament tous les avantages de la loi des pensions et dénoncent les charges de la loi des assurances. Ils finiront par l'emporter — et alors "l'écrasement fiscal" devra tourner encore en plusieurs crans.

Y eût-il un changement prochain de ministère, que le mouvement socialiste n'en serait pas sensiblement ralenti.

Le parti tory, qui veut à tout prix reconquérir la faveur populaire, a attaqué le budget et la politique sociale du ministère dans leurs détails et leur fonctionnement, mais il n'ose plus faire machine en arrière. J'ai entendu le discours, très habile, plus habile que fort, de M. Asquith sur le budget. Au chapitre des dépenses il a regardé l'opposition bien en face. "On parle d'impôts excessifs, dit-il. Il faut toujours bien faire face à la dépense. Toutes les surcharges d'impôts seront absorbées par deux sources de dépenses: le budget de la flotte (accru de cent millions de dollars en huit ans), et le budget des réformes sociales: pension aux vieillards, indemnités de maladie, d'infirmité et de chômage, hygiène publique, etc., (qui absorbera cette année près de cent cinquante millions). Messieurs de l'opposition ne condamnent assurément pas la dépense navale. (Hear! Hear! à gauche). Alors, sont-ils prêts à condamner le budget des réformes sociales, et à indiquer un seul point sur lequel nous pourrions opérer des économies?"

"M. Austen CHAMBERLAIN: Au contraire, ces dépenses doivent nécessairement augmenter." (Textuel).

Cette simple interruption de l'ex-Chancelier de l'Echiquier, peut-être le leader conservateur de demain, en dit plus long que toutes les tirades des tories contre Lloyd George, que toutes les jérémiades des capitalistes savamment saignés.

On peut affirmer hardiment, et sans aucune crainte de se voir démentir par les événements de demain, que le parti conservateur au pouvoir ne reprendra aucune des concessions formidables faites par les radicaux à la démocratie, au prolétariat, et même au socialisme. Tout au plus, réussira-t-il à en modifier légèrement les assises et le mécanisme. Il ne rétablira pas la primauté de la Chambre des Lords et il en extirpera vraisemblablement le principe héréditaire. S'il réussit à empêcher l'abolition du vote plural avant les élections, il le supprimera lui-même s'il sort victorieux de la lutte. Il n'abrogera aucune des mesures socialistes inaugurées par le ministère actuel. Réussira-t-il à leur infuser un esprit plus conservateur et moins étatiste? C'est douteux. Selon toute apparence, la poussée de la rue ne lui laissera ni le loisir de poser des freins ni la force de les appliquer.

Voilà ce qui prouve ma thèse que l'Angleterre est en pleine révolution économique et sociale. De la révolution elle offre le caractère essentiel: les gouvernants et les politiciens ont beau faire des avances aux exigences populaires, les classes aristocratiques et bourgeoises ont beau lâcher du terrain et abandonner leurs positions les unes après les autres, le peuple mis en appétit en demande sans cesse davantage.

Ce n'est un secret pour personne ici que le motif extérieur de la révolte du parti ouvrier contre le budget — la suspension temporaire des subsides promis aux communes et le dégrèvement d'un penny de l'income tax, d'ici au premier avril prochain — n'est qu'un prétexte.

Ce que poursuit le parti ouvrier dirigé par M. Ramsay MacDonald, c'est la suppression des deux gros impôts de consommation — le droit sur le thé et sur le sucre — et le partage forcé des terres. Et encore, le parti parlementaire des ouvriers est-il qualifié aujourd'hui de "réactionnaire", de "bourgeois", d'allié et d'instrument des ploutocrates libéraux. Il voit monter autour de lui le flot furieux du socialisme intégral. Il subit même les assauts de ses propres troupes, les trade-unions, et les attaques des simples radicaux en révolte contre le ministère. C'est ce qui explique les défaites nombreuses des candidats ministériels, aux élections particulières. Les groupes avancés préfèrent favoriser le triomphe éphémère des candidats conservateurs, parce qu'ils se croient certains de briser comme verre tout gouvernement tory qui tenterait de faire machine en arrière ou simplement de ralentir la vitesse acquise; et ils veulent enseigner aux radicaux et aux ouvriers parlementaires que des concessions lentes et graduelles à leurs exigences ne suffisent plus.

Croyez-m'en: le "péril allemand" et la guerre civile en Irlande ne sont pas les nuages les plus menaçants qui s'amoncellent à l'horizon de l'Angleterre.

Henri BOURASSA.

LE SCRUTIN DU MANITOBA

Pour une fois, deux partis ont eu également raison de réclamer la victoire: les conservateurs du Manitoba ont conservé le pouvoir, mais avec une majorité si faible que les libéraux pouvaient se croire vainqueurs.

Les dernières nouvelles laissent deux voix de majorité au cabinet Roblin. Un résultat aussi serré ne dispose pas les partis aux concessions. Quelques vaincus de chaque côté exigent une révision du scrutin et la position du gouvernement se trouvera peut-être légèrement modifiée dans un sens ou dans l'autre. On peut s'attendre aussi que les trois élections ajournées seront vivement contestées. Acculé au mur, nous continuerons de nous battre, a dit M. Roblin; et il faut reconnaître qu'il se bat vigoureusement. De même, l'espoir d'un triomphe prochain stimulera l'enthousiasme de M. Norris et de ses partisans. Il est assez probable cependant que M. Roblin réussira à se maintenir.

Les causes de sa défaite sont nombreuses. La durée de son administration, les mécontentements qu'il a nécessairement créés ici et là, le radicalisme du programme de ses adversaires, lui ont sans doute beaucoup nui dans la dernière campagne. Mais la principale est évidemment la question scolaire. Non, elle n'est pas morte, la lutte autour de l'école, et peut-être M. Roblin lui-même comprend-il aujourd'hui combien il lui est plus avantageux, même au seul point de vue politique, d'obéir au jugement du plus haut tribunal de l'Empire en remettant la minorité en possession de ses droits des son arrivée au pouvoir, et en s'appliquant à donner à celle-ci comme à la majorité un système exempt de tout reproche.

Entre lui et M. Norris, cependant, nos compatriotes ne pouvaient hésiter. Actuellement, c'est le régime de la tolérance au Manitoba, excepté dans les villes où le "fair play" britannique continue de nier le droit au moyen du nombre. Avec le chef libéral, c'est été la rigueur de l'injustice et les atermoiements inspirés du compromis de 1897. L'esprit sectaire de M. Norris se trahit bien dans sa déclaration favorable à la prohibition du costume religieux dans les écoles catholiques.

C'est pourquoi nos compatriotes, en majorité, ont donné leur appui à M. Roblin. Tous les comités canadiens-français, sauf un peut-être, ont élu les conservateurs. Ce sont eux qui maintiennent M. Roblin au pouvoir, quel que soit le résultat des trois élections qui restent à faire. M. Roblin semble trop l'oublier dans son discours de remerciements aux électeurs, où il s'attache plutôt à convaincre les orangistes qu'ils n'ont rien à craindre de lui, qu'à remer-

cier les catholiques de leur concours. Peut-être ne trouve-t-il pas celui-ci assez général encore. Mais à qui la faute? Est-ce que l'équivoque des amendements *Coldwell* dont l'effet a été absolument nul pour eux, n'en est pas la cause? Si de leur étroit point de vue, les orangistes ont pu en redouter le danger, pourquoi les catholiques qui n'en ont rien obtenu, travaillés par des adversaires décidés à tout pour vaincre, seraient-ils si à blâmer de les avoir pris comme une tentative de se moquer d'eux? Quoi qu'il en soit, les derniers développements de la lutte vont être intéressants à suivre.

La position ressemble beaucoup à celle de 1890, avec cette différence toutefois, que le sort du cabinet dépend moins aujourd'hui qu'alors du vote catholique. On se rappelle qu'en 1890, Greenway, Sifton et Martin tenant le cabinet Norquay en échec constant, promirent aux chefs de la minorité qui les redoutaient, de ne point toucher à leurs écoles s'ils gagnaient l'élection qui devait leur donner le pouvoir. Et l'on sait ce qui arriva ensuite. Vingt-quatre ans après, vendredi dernier, on retrouve encore dans le scrutin les conséquences de cette infamie.

Jean DUMONT.

L'UTILISATION DES COURS D'EAU

Le correspondant agricole du "Globe" de Toronto raconte un fait qui montre bien ce que peuvent l'initiative et l'énergie.

Un jeune cultivateur de Orono, Ontario, M. A. J. Trombly, dont la terre est traversée par un ruisseau qui coule pas trop loin de ses bâtiments, songea à l'utiliser comme force hydraulique. Il en parla d'abord à ses voisins et amis qui loin de l'encourager se moquèrent plutôt de lui. Il se décida quand même, creusa un petit bassin pour y emmagasiner l'eau, puis construisit un mur pour la retenir. Après quelques difficultés, M. Trombly se trouva avec une installation qui lui coûtait à peine trois cents piastres et un pouvoir générateur capable de produire une force de 15 à 20 chevaux, assez pour faire les trois quarts de ses travaux de ferme, battre le grain, scier le bois, amener l'eau à son bétail, aiguiser ses outils. Aujourd'hui, ses voisins ne rient plus, ils sont même heureux de bénéficier de fois à autre de son initiative et de son travail.

Et remarquez que ce cours d'eau n'est pas considérable: il est large de deux pieds à peine, nous dit le correspondant du "Globe".

Il y a bien des cultivateurs dans la province de Québec qui pourraient l'imiter.

G. DALLAIRE.

BILLET DU SOIR.

UN DEPUTE

Sur la terrasse où se dressent les édifices parlementaires d'Ottawa, un député accompagné, il y a quelques mois, une dizaine de ses électeurs. Tous venaient du comté de Berthier, "le plus beau comté du Dominion", comme disent tous les députés, chacun de son comté. Et, dans le milieu du groupe, le député, grave, sérieux, important, en dépit de sa petite taille, — il s'appelle J.-A. Barrette, et il est bien connu dans les cercles parlementaires, — parlait politique.

Il avait donné son avis sur M. Monk, puis sur M. Pelletier, puis sur M. Nantel. — "Et M. Bordenne, lui?" demanda tout à coup un des électeurs, avide de se renseigner auprès de "not' député" Barrette. — "Ca c'est un excellent homme, pas fanatique pour un sou, un ami des Canadiens-français; je le connais bien, j'ai diné avec lui il n'y a pas longtemps. Je vous assure qu'il est aussi bien que Laurier", dit le député. Et il se mit à parler de l'importance du premier ministre. Les causeurs passèrent insensiblement à la politique locale, dans le comté de Berthier, et aussi au récit des événements de toute sorte survenus dans les paroisses, pendant la semaine précédente.

Le soleil se faisait chaud. Des bancs alignés au rebord du mur de la terrasse se firent envahis. M. Barrette et ses électeurs s'y reposèrent, tête nue. Et l'on continua de parler du mariage de la fille à Jos. Breton avec le gars à Pitre Labrie du septième rang de Saint-Barthélemy, de l'accident arrivé à Baptiste à Paul le Croche, près du lac des Quatre-Îles, et de vingt autres faits récents.

Soudain, un poussah blond, s'épongeant le front, et qui sort de l'hôtel du parlement, avise le député Barrette au milieu de ses gens. Pour jouer un bon tour à ce brave garçon de Barrette, le gros Charley X... l'interpelle: "Hé là, Barrette, le premier ministre, M. Borden, le fait de mander à son bureau, il a affaire à toi tout de suite!" — Surprise des électeurs. M. Barrette est donc en toute sorte important qu'ils ne le savaient, puisque le premier ministre a besoin de lui comme cela?

Mais M. Barrette ne bronche pas. D'un geste ennuyé, il hausse les épaules, et, grave, il répond à Charley: "Borden? Je suis avec mes électeurs, qu'il m'attende!"

Le mot est excellent. Il y en a un meilleur, du même député. Un soir, pendant l'affaire du Kéwanit, — le ministre des postes, M. Pelletier, qui avait des doutes sur le vote prochain de M. Barrette, à propos de cette affaire, rencontre le député de Berthier au coin d'un couloir. Tous deux parlent de l'annexion du Kéwanit au Manitoba, et de la situation des minorités de ce territoire, au point de vue scolaire. M. Pelletier tente de convaincre M. Barrette que l'attitude du ministère est la seule bonne. M. Barrette reste sceptique. M. Pelletier, enfin, pour empêcher l'adhésion du député, lui dit: — "Je t'en donne ma parole, Barrette!" Et le député de Berthier, tête inclinée, les yeux mi-clos, l'air encore sceptique, pousse ce cri du coeur: "Votre parole, votre parole! Il se passe tant de choses, de ce temps-ci, que, moi, je ne me croirais pas moi-même sous serment!"

LONIS.

LE CAPT KENDALL

La satisfaction du capt. Kendall de l'Empress of Ireland s'explique. Seulement nous ne croyons pas qu'il gagne à exagérer.

"Peu importe la distance des vaisseaux l'un de l'autre, quand chacun suit sa course", dit-il.

Théoriquement, cela est vrai, mais en pratique, c'est différent. Il est bien sûr que si l'Empress et le Storstad se fussent éloignés l'un de l'autre aussitôt après s'être vus, la collision n'aurait pas eu lieu et il y aurait mille personnes de moins au fond de l'eau.

DROITS EGAUX

C'est aujourd'hui la fête des Orangistes. Ce qu'on va en entendre parler des droits égaux! Pour les orangistes les droits égaux, c'est le droit de refuser toute justice aux autres.

PRESIDENT DE LA LIGNE DES PATRIOTES

Paris, 13. — M. Maurice Barrès a été élu président de la Ligue des patriotes, en remplacement de Paul Deroulède.

LE SCANDALE DU SAGUENAY

On sait de quoi il s'agit. Au mépris de la loi, les directeurs des papeteries de Jonquières et Kénogami imposent à leurs ouvriers le travail du dimanche et il semble que tout soit combiné pour souligner l'odieuse de ce scandale.

On ne peut invoquer une nécessité technique, puisque les compagnies interrompent le travail de sept heures le dimanche matin à sept heures le lundi matin. Le leur suffirait, pour respecter, avec la loi civile, la loi divine et la conscience de leurs employés, d'interrompre le travail de minuit à minuit, au lieu de sept heures à sept heures.

L'argument — si inférieur qu'il soit — qu'on pourrait tirer des exigences de la concurrence est pareillement ruiné par ce fait que, dans un cas comme dans l'autre, il y a interruption du travail pendant vingt-quatre heures.

Un incident récent vient de mettre encore l'esprit des directeurs du service.

Le dimanche où l'on bénit l'église de Jonquières, le travail dans les usines de Jonquières et de Kénogami s'est continué, comme les autres dimanches, jusqu'à sept heures du matin et neuf ouvriers, ayant refusé de travailler après minuit, ont été congédiés.

Mais, samedi dernier, pour le *glorious Fourth*, les machines à papier, dans les deux usines, ont été arrêtées de sept heures du matin le samedi, au lundi suivant à sept heures.

Pour permettre aux ouvriers américains de fêter l'anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis, on a contraint à chômer, toute la journée du samedi, les ouvriers canadiens auxquels on demande, d'habitude, de travailler une partie du dimanche.

Est-ce assez odieux? Est-ce assez instructif?

Et nous nous demandons combien de temps encore on tolérera un pareil état de choses.

La loi paraît claire. Pourquoi ne l'utilise-t-on pas contre ces compagnies?

Nous savons parfaitement que les délais de poursuite ont été réduits à six semaines et qu'aucune poursuite ne peut être intentée sans la permission du procureur général; mais certaines contraventions sont encore récentes et le procureur général — nous n'en voulons pas contester — sera trop heureux de seconder "l'action des hommes de courage qui voudront rappeler au respect de la loi et des consciences les fabricants de la-bas."

Nous croyons, du reste qu'il y a un précédent et que — dans un cas qui intéressait le comté de Portneuf — le procureur-général a nettement déclaré qu'il saurait intervenir si l'on ne se conformait à la loi.

Et cette déclaration produisit son effet.

Omer HERGOUX.

EXPLOIT DE L'AVIATEUR BROCK

Londres, 13. — Walter L. Brock, l'aviateur américain qui gagna le Derby anglais et le raid Londres-Manchester, vient de remporter un nouveau triomphe en volant de London à Paerodrome de Buc, près Paris. Il accomplit le trajet en 7 heures, 3 minutes, 6 secondes. Sa vitesse moyenne était de 71 1/2 milles à l'heure.

Six aviateurs avaient pris part au départ. C'étaient Brock, Lad John Carbery, Reginald Carr, Louis Noël, Raoul Garros et Eugène Renaud. Ce dernier avait à bord une passagère. Trois ont atteint Paris. Deux, Brock et Garros sont retournés à Hendon. Lord Carbery tomba dans la Manche et fut recueilli par un paquebot. Renaud dut s'arrêter à Calais, son compagnon était fatigué. Carr et Noël atterrirent quelques minutes après leur départ.

AUTRES CADAVRES REPECHES

(De notre correspondant)

Rimouski, 13. — Les scaphandriers continuent à repêcher des cadavres des victimes de l'Empress of Ireland. Vendredi, Henry Chinchin a ramené à la surface les corps d'un homme et d'une fille, Jack Devine, comte de deux hommes et Edward Tuck, celui d'une femme enceinte dont les seules marques d'identification sont repêchées les cadavres d'un homme âgé de 40 ans environ et d'un jeune homme qu'on croit Allemands à cause des papiers écrits en allemand que l'on a trouvés sur eux.

LES ORANGISTES A BELFAST

CELEBRATION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LA BOYNE. — DANS LES EGLISES CATHOLIQUES ON RECOMMANDE AUX FIDELLES DE GARDER LA PAIX. — LES ORANGISTES S'EMPARANT D'ARMES CONFISQUEES.

Londres 13. — L'anniversaire de la bataille de la Boyne fut célébré hier, dans l'Ulster, par des offices religieux, au cours desquels on exhorta les protestants à demeurer fidèles au roi, dans la présente crise. Toutes les rues de Belfast sont décorées. Trois mille orangistes, portant leurs insignes, se rendirent à l'"Ulster Hall", à Belfast. Des représentants du Canada et de l'Australie étaient présents. Le Dr Patterson, un presbytérien bien connu, accusa l'Eglise catholique de vouloir convertir l'Angleterre, par l'intermédiaire de l'Irlande. Il appela Carson le sauveur des protestants de l'Ulster, et le compara à Guillaume III. Dans plusieurs églises catholiques, on recommanda aux fidèles de garder la paix. La plus grande démonstration de la fête d'aujourd'hui, aura lieu à Drumbragh. Carson y prendra part. Dix agents de la paix armés, qui transportaient de Londonderry à Dublin, des armes confisquées, furent entourés par des volontaires. Ils enlevèrent les armes et les emportèrent dans des automobiles. Les volontaires de l'Ulster ont également intercepté à Enniskillen, une consignment d'armes confisquées, qu'un convoi emportait à Dublin.

LONDONDERRY INSPIRE DES CRAINTES

Belfast, 13. — On s'attend à ce qu'aucun trouble ne marque la journée d'aujourd'hui, à Belfast. Mais Londonderry inspire des craintes. La police de cette dernière ville a reçu un renfort de 100 agents. Les maisons sont pavées à profusion, en l'honneur de Carson.

Le secrétaire de l'Irlande, dans un discours prononcé à Bristol, déclara que jamais il n'aurait été si assuré de la conclusion d'un arrangement convenable. Il assura à ses auditeurs que la maîtrise d'eux-mêmes, leur assuraient les fruits d'une longue bataille. Aujourd'hui, on se rendra à Drumbragh, situé à 4 milles de cette ville, pour célébrer la fête du jour. La présence de Carson, les rayures de troupes donnent des craintes, mais les gens au courant des faits et gestes des deux parties, assurent que tout se passera dans le calme.

CONFLIT TOUJOURS POSSIBLE.

Londres, 13. — D'après le correspondant du "Sunday Chronicle" de Belfast, les troubles immédiats ne sont pas à craindre, il n'y a peut-être pas lieu de craindre du tout. En revanche, bien des gens se réjouissent de ce que l'Ulster parvienne à ses fins. Les nationalistes, ajoutent le correspondant, se contentent. Les ulstériens écoutent également les avis de leurs chefs. Un conflit est toujours possible cependant. Samedi dernier, 30,000 orangistes accompagnés de 40 fanfares, ont célébré l'anniversaire de la bataille de Boyne, à Blantyre, près de Hamilton, en Ecosse. Le défilé dura une heure et demie. Le révérend James Brishby, de Glasgow, assura que l'Ecosse répondait à l'appel aux armes. Des corps de volontaires de l'Ulster s'y joignent. M. Dane, le commissaire de commerce canadien, déclara que les orangistes du Canada, qui ont envoyé des leurs dans l'Afrique du Sud, sont prêts à fournir des troupes à l'Ulster.

CARSON A ANTRIM

Larne, Irlande, 13. — Devant les volontaires d'Antrim, M. Carson déclara samedi que si les unionistes ne pouvaient pas obtenir une paix honorable, ils feraient une guerre honorable. Il n'existe pas d'autre alternative. Ils vaincront ou ils tomberont.

UN COMBAT A KILREA

Londres, 13. — Une dépêche de Belfast au "Daily Mail" déclare que des coups de feu ont été échangés au cours d'une bataille, samedi soir, entre les Nationalistes et les Unionistes, à Kilrea, comté de Derry. La police a réussi à prévenir des troubles plus sérieux.

LES JOURNAUX D'ASTOR

Londres, 13. — Le "Standard" annonce de bonne source, que des négociations ont été entamées au sujet de la vente des journaux d'Astor. "Pall Mall Gazette" et l'"Observer". Un syndicat composé d'hommes d'affaires de Midland, et un chef unioniste, étudient les conditions. Si la vente s'effectue, les deux journaux demeureront unionistes.

MORT DU JUGE LINTON

Atlantic City, N. J., 13. — Le juge associé Horace Hannon Linton, de la Cour Suprême des Etats-Unis, est mort subitement d'une maladie de coeur. Il était âgé de 70 ans. Il fut l'un des associés les plus ardents de l'ex-président Taft.

TERRIBLE EXPLOSION

Shanghai, Chine, 13. — Une terrible explosion s'est produite à bord de la canonnière chinoise "Tung-shan", hier soir. Trente-cinq canots de la marine ont été tués. On connaît pas la cause de l'explosion.

L'ÉPILOGUE D'UN GRAND DÉSASTRE

TUFTENES NEGLIGENT ET FAUTIF

Ainsi que le *DEVOIR* l'annonçait dès samedi matin, la Commission d'enquête présidée par Lord Mersey, déclare que la collision qui provoqua le naufrage de l'"Empress" et la perte de plus de mille vies, a été causée par le "Storstad" et le blâme est jeté sur le second de ce navire.

LE CAPITAINE ANDERSEN DIT QUE L'AFFAIRE N'EST PAS TERMINEE.— UNE SORTIE CONTRE LORD MERSEY

Québec, 13.—Un homme fortement indigné d'être le capitaine Andersen, du "Storstad", lorsqu'il laissa la cour, après avoir appris que c'était son navire qui était blâmé pour avoir fait sombrer l'"Empress" d'Irlande.

Anxieux de se prévaloir de la tradition qui donne trois jours à un avocat pour exprimer son opinion sur les juges, après avoir perdu un procès, le capitaine Andersen déclara qu'il ne croyait pas que Lord Mersey serait si imbécile, dit-il, avec coëre. Il peut être Sa Seigneurie Lord Mersey, mais je puis vous dire que s'il a déjà eu du renom, il est pour le perdre dans cette cause. C'est mon opinion qu'il cherchait à se ménager les faveurs du Pacifique Canadien.

Mais, déclare le capitaine Andersen, vous imaginez-vous que la chose va en rester là. Nous, de la Norvège, nous sommes trop intéressés de la voir complètement réglée. Il y a eu beaucoup d'ouvrage dans les cours, tant au Canada qu'en Angleterre. Nous allons intenter ici, sur le champ, une action en dommages contre le C. P. R. Ensuite, nous prendrons des procédures en Cour d'Amirauté, en Angleterre. C'est là que nous mettrons toutes les choses à découvert; il n'y aura pas de Lord Mersey qui pour conduire les procédures.

Et sur ce, le colé aux Norvégiens s'en fut prendre son goûter.

LORD MERSEY SOURIT

Lorsqu'on lui parla des critiques qui lui étaient adressées par le capitaine Andersen, Lord Mersey sourit tout simplement en disant: "Ah! je ne suis pas surpris."

Lord Mersey, en compagnie des assesseurs anglais, et de ses assistants, retournera, jeudi prochain, en Angleterre, à bord du "Calgarian".

Le juge en chef Ezekiel McLeod se rendra sous peu au Nouveau-Brunswick.

Presque tous les avocats dans la desolante célébration de l'"Empress of Ireland" ont déjà partis de la vieille capitale.

A la fin de cette semaine, toute trace du terrible désastre aura disparu; l'oubli reprendra ce qui lui appartient.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION

Québec, 12.—Ainsi, que seul des journaux français, le "Devoir" l'annonçait samedi, le "Storstad" est tenu responsable de la collision fatale de la Pointe-au-Père, mais sur certains points, la responsabilité est partagée entre l'"Empress" et le navire norvégien.

La cause immédiate de la collision est que le "Storstad" alors commandé par le premier officier Tuftenes, a mis son gouvernail bâbord-tout, d'après les conclusions du tribunal d'enquête présidé par Lord Mersey. On exprime de plus l'opinion que le capitaine Kendall a commis certaine faute.

Tuftenes, second du "Storstad", est blâmé. Le rapport dit qu'il a été fautif et négligent en modifiant sa route, et il a été fautif en n'appelant pas son capitaine.

La route que le navire norvégien n'est pas la cause du désastre, le rapport dit que c'est un accident qui, dans les mêmes circonstances, aurait pu se produire dans la Tamise, à Clyde, la Mersey.

Voici les passages les plus importants du rapport:

"La question de savoir qui est à blâmer dépend en grande partie de l'exactitude des deux versions racontées par les propriétaires des navires; laquelle est à croire, laquelle est à rejeter, disent les commissaires. La différence principale entre les deux versions est sur la façon dont les deux navires allaient à la rencontre l'un de l'autre, au moment où l'"Empress of Ireland" changea sa direction, après avoir fait une escale à la Pointe-au-Père. La Pointe-au-Père est l'endroit où l'"Empress of Ireland" avait fait escale, le 11 juillet, et où elle fut touchée par le "Storstad" qui remonta le fleuve devant prendre le sien. Elle est située du côté sud du fleuve.

RECITS INCONCILIALES

"Les témoins du "Storstad" disent qu'ils approchaient de façon à passer l'"Empress" de rouge à rouge, tandis que ceux de l'"Empress" prétendent qu'ils approchaient de façon à passer de vert à vert. Les deux récits sont inconciliables, et nous avons à déterminer lequel est le plus probable. Les indications de temps et de distances et les autres détails varient tellement entre les diverses dépositions des témoins du même navire qu'il est impossible de s'y fier et de baser sur elles des conclusions. Nous avons donc cru que nous devions baser nos conclusions sur d'autres circonstances qui ressortent des récits des témoins afin d'arriver à une solution de la difficulté.

"Au cours de l'enquête et avant qu'on ait établi l'endroit de la collision, la Cour demanda au capitaine Kendall et à M. Tuftenes, second du "Storstad", de fixer sur une carte la route qu'ils croyaient que l'"Empress" avait prise, et ils le firent. Ils sont tombés à peu près d'accord mais tous les deux pouvaient jusqu'à un certain point se trouver dans l'erreur, car la carte était d'échelle réduite et il était impossible aux témoins d'être précis. Mais on connaît maintenant exactement l'endroit de la collision. C'est à la latitude No 48-37-30 et la longitude 68-22-00, au sud de l'endroit marqué, et, dans notre opinion, cette position fixe avec suffisamment d'exactitude l'endroit où s'est produite la collision.

SUGGESTIONS POUR L'AVENIR

1. Afin de prévenir, si possible, de semblables désastres, nous croyons qu'en temps de brouillard il serait opportun de former les sabords et les portes des cloisons étanches, et de les laisser fermer tant que la brume ne se serait pas dissipée. Nous sommes aussi d'avis que les sabords et les portes mentionnés plus haut, quand la chose est praticable, devraient être fermés au coucher du soleil et ouverts seulement à son lever. De pareilles précautions permettraient au navire de flotter, tandis que la négligence de semblables précautions aurait pour effet de faire sombrer un vaisseau.

2. Vu la rapidité avec laquelle l'"Empress of Ireland" a coulé au fond de l'eau, après la collision, les appareils de sauvetage qui se trouvaient à bord, furent de peu d'utilité. La plupart, sinon tous les passagers, furent sauvés, mais le navire fut frappé, et il s'écoula un intervalle de 15 minutes entre le moment de la collision et celui de l'engloutissement du paquebot. L'inclinaison subite et considérable du paquebot vers tribord, rendit presque instantanément inutiles les chaloupes de sauvetage situées à bâbord. Quelques-unes même, en se détachant et en glissant sur le pont, blessèrent des passagers. Six seulement des chaloupes de tribord, furent lancées à la mer, malgré toute la diligence déployée. De pareilles circonstances nous portent à faire quelques suggestions. Nous nous demandons si l'on ne pourrait pas placer des embarcations sur le pont supérieur, qui glisseraient automatiquement à la mer, dès qu'un paquebot commencerait à sombrer. Il faudrait certainement attacher de telles chaloupes de manière à les empêcher de tomber à la mer en cas de gros temps; mais ces liens pourraient être simples et faciles à dénouer, en peu de temps.

3. Rien dans le cours de l'enquête ne tend à attirer en quelque façon, la catastrophe aux règlements passés par le gouvernement canadien, au sujet de la navigation dans le Saint-Laurent. Rien ne nous porte à croire, non plus, que ces règlements ne donnent pas satisfaction. Mais nous demandons au gouvernement, s'il ne pourrait pas prendre des mesures pour que l'embarquement et le débarquement des pilotes se fassent en de certains points de façon que les paquebots qui s'en viennent et s'en vont, n'aient pas à se croiser en route.

4. Quand l'"Empress" quitta la Pointe-au-Père elle suivait la route normale. Ses machines avaient été mises à toute vitesse mais nous croyons qu'elle n'atteignit pas cette vitesse à aucun moment avant la collision. Sa vitesse maxima ne fut jamais à plus de 14 nœuds, ou 15 nœuds. Plus tard, elle changea sa direction en N. 73 E. magnétique. Le point exact où ce changement fut fait est incertain, mais c'était un changement continu pour les navires gagnant la haute mer. Ce fut, peu de temps avant ce changement, que les deux navires furent en vue l'un de l'autre. Ils étaient alors à une distance de sept ou huit milles. Il était à peu près 1 heure 30 du matin (Montreal) vers ce moment le "Storstad" prit la direction de ouest par sud, de laquelle il ne fut jamais dévié, disent les témoins du navire.

POSITION INCERTAINE

"La position des deux navires par rapport l'un à l'autre est incertaine; mais les témoins des deux navires s'accordent à dire que ni à ce moment ni à aucun moment avant que les lumières leur furent cachées par le brouillard qui les environna plus tard, les navires ne furent dans une position qui menaçait de les faire entrer en collision. L'"Empress of Ireland" allait en travers de la route, mais pas de façon à présenter le danger d'une collision, et avant que le brouillard lui eût caché les lumières, d'après le capitaine Kendall, elle avait cessé d'être en vue l'un de l'autre.

"D'après M. Tuftenes, l'"Empress of Ireland" continua sa route en travers jusqu'à ce qu'elle atteignit la route par N. 73 E. magnétique, quand, prétend-il, elle cessa d'être en vue l'un de l'autre. Vers le "Storstad", ce qui amena les deux navires de rouge à rouge. Cette manœuvre fut exécutée, d'après M. Tuftenes, quand les deux navires étaient environ à 1 1/2 ou deux milles l'un de l'autre.

Après avoir attentivement pesé les témoignages nous en sommes venus à la conclusion que M. Tuftenes a en tort en pensant que l'"Empress" avait l'intention de le passer de bâbord à bâbord, ou qu'elle ait manifesté, au moyen de ses lumières, l'intention de le faire, mais il nous semble que cette erreur n'aurait pas eu de gravité si les deux navires avaient, par la suite, gardé leur direction.

"Peu après que les navires vinrent en position de vert à vert, comme le prétend le capitaine Kendall, ou de rouge à rouge, comme le dit M. Tuftenes, le brouillard les enveloppa tous les deux, et c'est alors qu'ils étaient enfermés dans ce brouillard que la course de l'un ou de l'autre fut modifiée, et que la collision se produisit. D'après les dépositions des témoins de l'un et de l'autre navire, il est clair qu'avant le brouillard, lorsqu'ils se virent pour la première fois, il n'y avait pas de risque de collision, si chacun d'eux avait gardé la même direction.

"Par conséquent, la question de savoir qui est à blâmer, se réduit simplement à savoir lequel des deux a changé sa course, pendant le brouillard.

LES TEMOINS DE L'EMPRESS

"Il convient de passer d'abord en revue, relativement à cette question, les dépositions des témoins de l'"Empress". Aucun témoin ne rapporte avoir vu l'"Empress" changer de direction pendant le brouillard. Quelle raison d'ailleurs pourrait expliquer qu'elle changea sa course? Elle était dans la bonne direction et ce n'est pas pendant le brouillard qu'on aurait risqué cela. M. Haight, avocat du "Storstad", a senti cela et il a agencé plus d'une théorie pour expliquer ce changement. Il pensa d'abord que quel qu'un avait poussé le gouvernail à tribord. Mais aucun des témoins du "Storstad" n'a pu expliquer pourquoi l'"Empress" aurait changé sa route.

"Mais nous ne croyons pas qu'il y a des raisons de croire que le navire du capitaine Kendall changea sa route, car les experts ont disposé de la cause qui aurait été la plus plausible: la déféction de son gouvernail.

"Il est nécessaire cependant de faire allusion à une manœuvre de l'"Empress" quand les lumières du "Storstad" commencèrent à s'effacer dans le brouillard. Cette manœuvre consistait à renverser les machines toute vitesse arrière. Nous ne doutons pas que cette manœuvre fut exécutée. Elle fut annoncée par des signaux de l'"Empress", compris du "Storstad".

Le capitaine Kendall a expliqué qu'il avait exécuté cette manœuvre parce qu'il savait que le "Storstad" était dans le voisinage et qu'il voulait s'en éloigner autant que possible. Il a dit qu'il croyait agir prudemment. Les témoins du "Storstad" prétendent que cela prouve que le capitaine avait des difficultés avec le gouvernail de son navire. Nous ne pouvons admettre cette théorie. Nous croyons cependant que l'ordre donné par M. Kendall témoigne quelque nervosité de sa part. Nous croyons qu'il aurait été plus avisé s'il avait dit au "Storstad" plus d'espace et s'il avait manœuvré son navire de façon à traverser le "Storstad" de plus loin. Nous ne pouvons pas dire cependant que cet ordre qui était donné pour plus de sécurité ne fut pas d'un marin habile.

LE "STORSTAD" A CHANGE SON COURS

Il n'est pas nécessaire d'étudier la position du "Storstad" pour savoir si c'est lui qui a changé son cours. Il est admis par tous ceux qui étaient à bord du "Storstad" qu'il fut fait ce qui en temps ordinaire aurait changé son cours et qu'ils l'ont fait dans le brouillard peu d'instants avant la collision. Ils ont mis la barre à bâbord puis à tribord-tout. En prenant pour acquis que le navire a obéi à ce coup de barre comme il a dû le faire, cela a eu pour effet de le tourner complètement et de l'amener à tribord contre l'"Empress".

"On a prétendu cependant que le fait de porter la barre à tribord tandis que le navire était dans le brouillard était une mesure de navigation prudente, parce que cela était fait pour contrebalancer l'effet du courant.

"On assure de plus qu'il y a cause de ce courant, la manœuvre n'eut pas d'effet sur la direction qui resta comme elle était une demi-heure plus tôt de ouest par sud. Nous sommes incapables de nous rendre à cette opinion.

"M. Haight a commencé par prétendre que cela était fait dans le but de laisser assez de place entre l'"Empress" et le "Storstad" et cette explication semble plus rationnelle que la seconde. Il ne fut pas en effet question de courant alors.

Dans le rapport on discute la valeur du témoignage du quartier-maître Gallway. Les commissaires déclarent ce témoignage indigne de confiance, ils en viennent à la conclusion que l'appareil du gouvernail était sans défaut, et que les dimensions du gouvernail étaient suffisantes.

ses lumières, l'intention de le faire, mais il nous semble que cette erreur n'aurait pas eu de gravité si les deux navires avaient, par la suite, gardé leur direction.

"Peu après que les navires vinrent en position de vert à vert, comme le prétend le capitaine Kendall, ou de rouge à rouge, comme le dit M. Tuftenes, le brouillard les enveloppa tous les deux, et c'est alors qu'ils étaient enfermés dans ce brouillard que la course de l'un ou de l'autre fut modifiée, et que la collision se produisit. D'après les dépositions des témoins de l'un et de l'autre navire, il est clair qu'avant le brouillard, lorsqu'ils se virent pour la première fois, il n'y avait pas de risque de collision, si chacun d'eux avait gardé la même direction.

"Par conséquent, la question de savoir qui est à blâmer, se réduit simplement à savoir lequel des deux a changé sa course, pendant le brouillard.

LES TEMOINS DE L'EMPRESS

"Il convient de passer d'abord en revue, relativement à cette question, les dépositions des témoins de l'"Empress". Aucun témoin ne rapporte avoir vu l'"Empress" changer de direction pendant le brouillard. Quelle raison d'ailleurs pourrait expliquer qu'elle changea sa course? Elle était dans la bonne direction et ce n'est pas pendant le brouillard qu'on aurait risqué cela. M. Haight, avocat du "Storstad", a senti cela et il a agencé plus d'une théorie pour expliquer ce changement. Il pensa d'abord que quel qu'un avait poussé le gouvernail à tribord. Mais aucun des témoins du "Storstad" n'a pu expliquer pourquoi l'"Empress" aurait changé sa route.

"Mais nous ne croyons pas qu'il y a des raisons de croire que le navire du capitaine Kendall changea sa route, car les experts ont disposé de la cause qui aurait été la plus plausible: la déféction de son gouvernail.

"Il est nécessaire cependant de faire allusion à une manœuvre de l'"Empress" quand les lumières du "Storstad" commencèrent à s'effacer dans le brouillard. Cette manœuvre consistait à renverser les machines toute vitesse arrière. Nous ne doutons pas que cette manœuvre fut exécutée. Elle fut annoncée par des signaux de l'"Empress", compris du "Storstad".

Le capitaine Kendall a expliqué qu'il avait exécuté cette manœuvre parce qu'il savait que le "Storstad" était dans le voisinage et qu'il voulait s'en éloigner autant que possible. Il a dit qu'il croyait agir prudemment. Les témoins du "Storstad" prétendent que cela prouve que le capitaine avait des difficultés avec le gouvernail de son navire. Nous ne pouvons admettre cette théorie. Nous croyons cependant que l'ordre donné par M. Kendall témoigne quelque nervosité de sa part. Nous croyons qu'il aurait été plus avisé s'il avait dit au "Storstad" plus d'espace et s'il avait manœuvré son navire de façon à traverser le "Storstad" de plus loin. Nous ne pouvons pas dire cependant que cet ordre qui était donné pour plus de sécurité ne fut pas d'un marin habile.

LE "STORSTAD" A CHANGE SON COURS

Il n'est pas nécessaire d'étudier la position du "Storstad" pour savoir si c'est lui qui a changé son cours. Il est admis par tous ceux qui étaient à bord du "Storstad" qu'il fut fait ce qui en temps ordinaire aurait changé son cours et qu'ils l'ont fait dans le brouillard peu d'instants avant la collision. Ils ont mis la barre à bâbord puis à tribord-tout. En prenant pour acquis que le navire a obéi à ce coup de barre comme il a dû le faire, cela a eu pour effet de le tourner complètement et de l'amener à tribord contre l'"Empress".

"On a prétendu cependant que le fait de porter la barre à tribord tandis que le navire était dans le brouillard était une mesure de navigation prudente, parce que cela était fait pour contrebalancer l'effet du courant.

"On assure de plus qu'il y a cause de ce courant, la manœuvre n'eut pas d'effet sur la direction qui resta comme elle était une demi-heure plus tôt de ouest par sud. Nous sommes incapables de nous rendre à cette opinion.

"M. Haight a commencé par prétendre que cela était fait dans le but de laisser assez de place entre l'"Empress" et le "Storstad" et cette explication semble plus rationnelle que la seconde. Il ne fut pas en effet question de courant alors.

Dans le rapport on discute la valeur du témoignage du quartier-maître Gallway. Les commissaires déclarent ce témoignage indigne de confiance, ils en viennent à la conclusion que l'appareil du gouvernail était sans défaut, et que les dimensions du gouvernail étaient suffisantes.

KENDALL DANS L'ERREUR

"Le capitaine Kendall a prétendu qu'au moment de la collision son navire était arrêté complètement, et par conséquent aucun mouvement de son navire n'a pu contribuer à augmenter la force du choc. Cela est peut-être douteux. Nous croyons que bien que ses machines aient été renversées il n'est pas sûr que l'"Empress" ne continua pas d'aller de l'avant pendant quelques instants de sorte que la vitesse acquise contribua à augmenter l'intensité du choc. Mais le fait subsiste que le "Storstad" a

Langevin & L'Archevêque
LIBRAIRES-IMPRIMEURS
Ameublements et Ateliers de Bureaux, Coffres-forts et
Mobilier-classeurs, Bibliothèques et sections
8 et 10 rue Saint-Jacques
MAIN 1948

LA NAVIGATION

LE "CANADA" A LA COTE

LE VAPEUR EST EN DETRESSE
A CAP CHATTE, A SOIXANTE-DIX MILLES EN BAS DE RIMOUSKI. — LES PASSAGERS SONT SAINS ET SAUFS.

LE "CANADA" EN DETRESSE.

(De notre correspondant)

Rimouski, 13. — Le vapeur "Le Canada", capitaine P. Blouin, voyageant de Montréal à la Gaspésie et à la Baie des Chaleurs, est en détresse au Cap Chatte, à soixante et dix milles en bas de Rimouski. Le "Lord Strathcona", capitaine Therrière, est parti à quatre heures hier après-midi, pour aller à son secours. Les passagers ont été conduits à terre. Un épais brouillard couvrait la mer et le navire allait à petite vitesse quand il a frappé les rochers du Cap Chatte. Il y avait cinquante passagers à bord, dont trente de première.

L'échouement ayant eu lieu à marée haute le travail de sauvetage sera très difficile. Le "Canada" qui revenait de Gaspé s'était échoué aussi en descendant le fleuve au cap La Roche et avait dû subir un retard de douze heures.

Le "Canada" a été construit en 1893 à Kinghorn par J. Scott and Company. Il est construit d'acier et a une capacité de 779 tonnes.

LES PASSAGERS SONT SAUFS.

Saint-Jean, 13. — Tous les passagers du cabotier "Invermore", qui a frappé les récifs de Bug Harbour point dans la nuit de samedi, ont été débarqués ici hier, sains et saufs. Des dépêches reçues ici disent que l'"Invermore" fait grande eau et qu'il s'enfonce graduellement. On ne voit pas plus haut que le pont supérieur. Le cabotier a frappé les récifs alors qu'il s'efforçait de contourner un champ de glace, au nord du détroit de Belle-Ile.

L'"Invermore" portait un grand nombre de passagers, la plupart des pêcheurs du Labrador. Le vapeur "Kyle" est parti pour Bug Harbour aujourd'hui, vu qu'on a perdu tout espoir de pouvoir renflouer l'"Invermore".

Ce navire, qui s'appelait autrefois le "Dromadaire", appartient à la Reid Newfoundland Railway Company. Il fut construit à Glasgow en 1881.

IL PERIT A SON POSTE.

Boston, 13. — Le capitaine John Thomas, de Cambridge, a péri avec son schooner à cinq mats, le "George P. Hudson", samedi soir, quand il a refusé de quitter le pont après une collision avec le vapeur "Middlesex", près de Great Round Shoal au nord de l'île Nantucket.

Il faisait une brume épaisse quand la proue d'acier du vapeur enfonce la coque en bois du voilier qui coula à pic.

L'équipage du schooner a crié au capitaine de se sauver mais il a répondu: "Sauvez vous et ne vous occupez pas de moi".

Une explosion du réservoir de gazoline du voilier déchira son flanc et il sombra en deux minutes avec son capitaine et deux membres de l'équipage.

Le "Middlesex" qui allait à Norfolk est retourné à Boston avec les neuf survivants du "Hudson". Le voilier avait une cargaison de charbon.

IL SAUTE LES RAPIDES.

Le capitaine Samuel Putnam vient d'amener le "Pierpont" de Prescott à Montréal à travers les rapides et par cet exploit son nom s'ajoute à ceux des quatre autres pilotes de la ligne Canada qui font le service des rapides.

Le "Pierpont" est destiné au service de traversée entre Maisonneuve et Longueuil.

ARRIVEE DU "LAURENTIC".

Le "Laurentic" de la ligne White-Star-Dominion est entré dans le port à 6 heures hier soir après une heureuse traversée. Il y avait à bord 63 passagers de première, 218 de seconde et 377 de troisième.

LE "MESSANABIE" DU C.P.R.

Le nouveau transatlantique "Messanabie" de la ligne du Pacifique Canadien, récemment lancé à Whitby et destiné au service de l'Atlantique, pour transporter 2,020 personnes dont 300 membres d'équipages.

Ce navire mesure 520 pieds de longueur, 64 de largeur et 41 de profondeur. Il déplace 18,000 tonnes et a une capacité de 13,000 tonnes.

Les chaloupes de sauvetage sont toutes du type rigide et peuvent être mises à la mer plus facilement que celles du modèle actuel.

FEU M. JOSEPH DUSSAULT

(De notre correspondant)

Québec, 13. — M. Joseph Dussault, maître-imprimeur, est décédé samedi, à sa résidence de l'avenue des Frères, à l'âge de 61 ans. Le défunt tenait depuis un grand nombre d'années un atelier d'imprimerie à Québec et était très bien connu. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

POUR TIRER SUR LES AEROPLANES

Nancy, France, 13. — Trois monoplans et un biplan ont servi de cibles à une mitrailleuse-automotrice destinée à la destruction des avions. L'appareil est muni d'un instrument indiquant la rapidité et la direction de l'aéroplane.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D. Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

AGENTS.

Il nous faut encore quelques agents, pour la vente de nos lots du Boulevard Pie IX. Nous avons une offre intéressante à faire aux agents capables de faire des affaires. Demandez M. Garon, gérant des ventes, entre 9 hrs 30 et midi. Beaudin Corporation Limited, Suite 715 Power Bldg-Annex.

OUVRIERS-CIMENTIERS.

M. Degrelle, paysagiste, informe les ouvriers-cimentiers de la corporation ou autres pouvant faire des travaux rustiques en ciment (imitation de bois), de se présenter au parc Lafontaine, ils seront les bienvenus.

A VENDRE

A VENDRE. — Achetés et vendés, désirez-vous vendre ou acheter un hôtel, magasins de toutes sortes, épiceries, vues animées, maisons meublées pour louer des chambres, et tout autre commerce, voyez Jean Castell, 120 Sainte-Catherine, Edifice "La Patrie", établi dans cette ligne depuis 24 ans. Tél. Est 4563.

A VENDRE OU A ECHANGER.

Deux terrains au Manoir, pour cheval et voitures. Peu de comptant. S'adresser, 2226 Saint-Denis. Saint-Louis 3330.

PROPRIETE.

A vendre ou à échanger, propriété située 2530A Châteaubriand, 2 étages, 2 logements finis de première classe, gaz, électricité. S'adresser sur les lieux.

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER. Rue Beaudry, logements de 2 et 3 appartements, possession immédiate. S'adresser à J. B. Desrochers, 485 Beaudry. Tél. Est 3778.

RESIDENCE.

Outremont. — A un acheteur désireux d'une magnifique résidence, semi-détachée, 35 x 160 terrain, rue Sunset, Outremont, \$14,500.00. Chambre 200, Edifice Versailles. Main 3320.

A VENDRE OU A ECHANGER.

Pour terrain, etc., magnifique yacht à gazoline en parfait ordre, 1 cylindre 5 forces, pouvant contenir 6 personnes à l'aise; peut être essayé en aucun temps. Adresse, Ad. L'Archevêque, Tél. Uptown 6090, entre 10 a.m. et 4 p.m.

RESIDENCE D'ETE.

à louer à Longueuil, sur le bord de l'eau, toute meublée, 12 appartements, bain, w.c., et lumière électrique. S'adresser à Hurtubise et Saint-Cyr, Assurance Royale, Place d'Armes.

DIVERS

AVIS AUX LITTÉRATEURS. Toute personne, ayant quelque manuscrit ou livre à livrer à l'impression, est priée de correspondre immédiatement avec les soussignés, lesquels se chargeront d'exécuter son travail pour la moitié du coût ordinaire. Agence française Buloz Frères, Bureau de Poste, Montréal.

ARGENT A PRETER.

Nous réglerons toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous. Paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes.

COMMENT DEVENIR PROPRIETAIRE.

D'un lot de terre pour \$100. La chose ne coûte peu, il faut écrire pour recevoir le blanc d'acceptation et le montant ci-haut mentionné doit accompagner le retour du blanc s'il est accepté. Ecrire, Casier No 32, "Le Devoir".

SERRURES

Clefs, serrures, Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BÉDARD
EXPERT-COMPTABLE ET AUDITEUR
Système de consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47.
55 SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, MONTRÉAL

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 2144 rue Berri. Tél. Bell Est 1710.

CHARLES HURTUBISE
FINANCIER
Argent à prêter, achats d'adventures, de propriétés, de balances de prix de ventes 99 rue St-Jacques. Tél. Main 2034

HURTUBISE & HURTUBISE

INGENIEURS CIVILS
ARPEUTEURS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
99 rue Saint-Jacques
TELEPHONES 3
Bureau: Main 7618. Résidence: St-Louis 2148

INGENIEURS CIVILS ET
ARPEUTEURS
DE GASPE BEAUBIEN
Ingénieur - Consult. Chambre 28,
Edifice Royal Insurance, Place d'Armes,
Montréal. Tél. Main 3240.

P. A. LACROIX, arpentier géomètre,
ingénieur civil, Chambre 925,
Power Bldg., rue Craig, Montréal.
Tél. Bureau: Main 7305; résidence:
Saint-Louis 2707.

ARCHITECTES
LAFRENIÈRE, J. L. D. — A.A.P.Q.

FAITS-MONTREAL

BLESSE PAR
UN APACHE

UN AGENT DE POLICE SE FAIT TI-
RER, AVEC SON PROPRE RE-
VOLVER, UNE BALLE DANS LA
JAMBE PAR UN INDIVIDU
QU'IL VOULAIT ARRETER.—L'A-
GRESSEUR EN FUITE.

UNE FILLETTE BRULE VIVE PAR
UNE EXPLOSION. — SA MERE
MALADE SE LEVE POUR LA SE-
COURIR ET MEURT.

ECRASE PAR UN AUTO. — MORT
ETRANGE A LA PRISON. — DI-
VERS.

L'agent de police Ernest Chartier,
du poste de l'avenue Laurier, a été
assaili hier matin, par un individu
qui lui tira un coup de revolver
dans la jambe avec le revolver mé-
me de Chartier.

L'agent Chartier, qui ne fait par-
tie de la police que depuis un mois,
était en service rue Villeneuve, vers
2 h. 30, hier matin, lorsqu'il aper-
çut un individu sortant d'une ruelle.
A peine celui-ci eut-il vu l'agent
qu'il s'enfuit de nouveau dans la
ruelle. Lorsque Chartier arriva
l'homme avait disparu. Il commença
alors à visiter la ruelle, lorsque
tout à coup l'individu sortit de l'en-
foncement d'une porte et se rua sur
l'agent. Il s'ensuivit une lutte au
cours de laquelle l'inconnu parvint
à s'emparer du revolver que l'agent
portait à sa ceinture et à le déchar-
ger sur lui en le blessant à la jambe
gauche.

Son acte accompli, l'apache prit
la fuite. L'agent réussit à se saisir
jusqu'au boulevard Saint-Joseph où
il fut trouvé à demi inconscient
par un citoyen. Celui-ci téléphona
aussitôt au poste de l'avenue Lau-
rier. Toute une escouade d'agents
commença à faire des recherches
qui n'amenèrent aucun résultat.

Le blessé fut transporté à l'hôtel-
Dieu. Après avoir été pansé à cette
institution il put retourner chez lui.
La blessure est cependant assez sé-
rieuse, la balle ayant traversé la
jambe de part en part.

Chartier a pu donner une bonne
description de son agresseur.

VERITABLE TRAGEDIE

Un terrible accident est arrivé
samedi soir. Laurette Demers, âgée
de deux ans seulement, demeurant
avec ses parents, No 1618 rue Saint-
Dominique, profitant de l'absence
de sa bonne, et jouant avec une plu-
me y mit le feu en s'approchant du
poêle et provoqua l'explosion d'un
bidon rempli de pétrole. La malheu-
reuse enfant, voyant ses vêtements
tout en flammes, se mit à crier dé-
sespérément. La mère, qui avait su-
bi une opération il y a quelque
temps, était au lit. Elle se leva pour
courir au secours de son enfant,
mais toute saisie d'effroi, elle s'affai-
ssa.

La mère et la victime furent
transportées à l'hôpital Royal Vic-
toria, où celle-ci succombait à ses
blessures presque aussitôt, alors que
la mère, courait hier après-midi,
vers 1 heure 30.

La tragédie de samedi laisse trois
orphelins. Il y a environ un an, en
effet, le père, William Demers, âgé
alors de 36 ans, fermier au Parc La-
val, se faisait tuer accidentellement.

TIRE-LAINES AU PARC
DOMINION

Les détectives Lamothe, Gormon
et O'Donnell ont arrêté hier soir
au parc Dominion trois individus
qui sont soupçonnés de vol à la tire.
Ce sont trois Américains venus de
New-York: Charles Farren, 30 ans;
George Benson, 52 ans, George Vine,
53 ans.

Au moment de leur arrestation les
trois inculpés avaient près de \$400
en leur possession.

NOUVEAU TRUC DES VOLEURS

La Sûreté a été prévenue hier
soir qu'un individu s'était présenté
dans une résidence de la rue Shu-
ter pour avertir une famille qu'un
de ses membres avait été blessé et
qu'il avait été transporté à l'hôpital
général.

Informations prises, ces gens ont
constaté que cette nouvelle était
fautive. Un détective nous déclarait
hier que cet individu agit ainsi
pour faire sortir les gens de leurs
maisons afin de pouvoir les piller.
Les résidents de Montréal seraient
donc prudents de ne pas ajouter foi
aux racontars de ces gens trop ser-
viables. Une femme fait, dit-on, par-
tie de ce groupe. La Sûreté a la de-
scription de l'individu qui s'est pré-
senté hier soir à la résidence de la
rue Shuter.

ARRETE A MALONE

Le grand connétable Damage Cyr
est parti samedi soir pour Malone,
N. Y., pour y aller chercher un nom-
mé Joseph Lepage, sur qui pèsent
de nombreuses accusations de vol
de chevaux dans Québec et les pro-
vinces de l'Ouest. Lepage sera en-
voyé à Valleyfield où il aurait com-
mis son plus récent vol.

TENTATIVE DE SUICIDE

Dans un désespoir d'amour, Marie
Félovitch, une jeune Polonoise, 306
rue Harbord, a tenté de se suicider
en absorbant une forte dose de poi-
son. Un médecin des environs lui
administra immédiatement un contre-
poison et la fit transporter à
l'hôpital Notre-Dame. Depuis hier,
son état s'est beaucoup amélioré et
elle pourra quitter l'hôpital d'ici
quelques jours. Au sortir de l'hôpital
elle sera probablement mise en
état d'arrestation.

RECOMPENSE PRINCIERE

Mme B. Mitchell, 112 Saint-Luc,
perdit samedi soir, un réticule
contenant la somme de \$1,400 et
plus de \$5,000 en bijoux. Le réti-
cule a été perdu sur une des rues
suivantes: Saint-Luc, Fort, Sainte-
Catherine jusqu'à la rue Guy. Mme
Mitchell laissera comme récompense
à la personne qui rapportera les
bijoux, la somme de \$1,400. Mme
Mitchell tient beaucoup aux bijoux,
car ce sont des souvenirs de famille.

ARRETE POUR VOL A LA TIRE.

George Russell, 19 ans, a été ar-
rêté samedi soir au parc Dominion
par les détectives Tierney et For-
get sur plusieurs accusations de vol
à la tire. Russell est soupçonné de
faire partie de la fameuse bande de

tire-laine dont Phil Priar est le
chef. Trois de cette bande sont ac-
tuellement en prison en attendant
leur sentence; ce sont: Priar,
Dwarkin et Lotto.

ENCORE UN BATTEUR DE
FEMME.

Un nommé Robert Dean, 41 rue
Drake, Notre-Dame de Grâce, a été
arrêté samedi pour avoir frappé sa
femme. Celle-ci a été battue si cruel-
lement qu'elle dut être transportée
à l'hôpital Western. Son état est,
paraît-il, très grave. Dean a com-
paru devant le recorder et s'est
avoué coupable. La sentence sera
prononcée quand la femme sera as-
sez bien pour comparaître.

MORT ETRANGE.

Un décès survenu à la prison de
Bordeaux vendredi soir, dans des
circonstances des plus étranges,
vient d'émouvoir la justice repré-
sentée en l'occurrence par le cor-
oner qui a ordonné l'autopsie du ca-
davre et son transport à Montréal,
où sera tenue une enquête mardi.

La victime, un nommé Joseph
Brodeur, qui était, nous dit-on, dé-
tenu préventivement, fut envoyé à
Bordeaux par le magistrat, où, sui-
vant la version des gardiens, il arri-
va le soir indisposé; il eut même
une très forte crise et sans appeler
de médecin pour l'examiner on lui
mit la camisole de force et on l'en-
ferma dans sa cellule. Au réveil, il
paraissait mieux, et le soir il était
de nouveau enfermé dans sa cellule
où le lendemain on le trouva mort.

Une enquête sévère jettera sans
nul doute de la lumière sur cette af-
faire déplorable.

MORTS ACCIDENTELLES.

Le jury du coroner a prononcé
samedi deux verdicts de mort acci-
dentelle dans le cas d'Onésiphore
Roy, noyé en face du Club Cham-
pêtre, la semaine dernière, et dans
celui d'un noyé inconnu dont le ca-
davre a été trouvé à Lachine.

FRAPPE D'INSOLATION.

Un nommé Keating, domicilié au
No 391 de la rue Elmer, passait vers
une heure hier après-midi devant
le magasin Scroggie, rue Sainte-Ca-
therine, lorsqu'il s'affaissa soudai-
nement. L'agent Gagné survenant à
ce moment fit mander aussitôt
l'ambulance de l'hôpital Victoria.

A l'hôpital les médecins ont
constaté que Keating avait été frap-
pé d'insolation. Son état serait as-
sez grave.

AUTO MEURTIER

Frederick Toogood, âgé de 7 ans,
demeurant avec ses parents au No
700 chemin Côte-des-Neiges, a été
frappé par une des automobiles de
la Montreal Public Service Corpora-
tion, samedi après-midi, es roues
de l'automobile meurtrière lui ont passé
sur le cou, et la mort a été instanta-
née. L'accident est arrivé non loin
de l'entrée du cimetière, en face de
l'appartement Toogood. L'automobile
appartenait à M. C. H. Adams, était
conduite par Richard S. Innis, qui
avait son frère avec lui.

Ne croyant pas l'enfant mort, on
fit d'abord mander d'urgence l'am-
bulance de l'hôpital Western. Mais à
son arrivée, le médecin constata la
mort, et le petit corps fut transporté
à la morgue.

LA FIGURE BRULEE

Edouard Lacasse, âgé de 43 ans,
domicilié au No 255 de la rue Ma-
thieu, a été victime d'une explosion,
samedi après-midi, alors qu'il répa-
rait un tuyau à gaz au No 677 de la
rue Bordeaux. Il s'est fait brûler la
figure assez grièvement, et a dû se
faire transporter à l'hôpital Notre-
Dame. Son état, cependant, n'inspire
pas de crainte.

LES INCENDIES

L'explosion d'une lampe à pétrole
a causé un léger incendie, hier soir,
à la demeure de M. Joseph Bourget,
880 rue Baldwin, Longue-Pointe. Un
rideau poussé par le vent a renversé
la lampe. Les pompiers eurent vite
maîtrisé les flammes qui ont causé
peu de dommages.

La division est de la brigade des
incendies, sous l'inspecteur Doolan,
a eu fort à faire hier matin à un in-
cendie dans la cave du magasin
Fashion-Craft, coin des rues Saint-
André et Sainte-Catherine. Le feu
semble avoir couvé quelque temps
avant d'être aperçu.

Après beaucoup d'efforts, les pom-
piers empêchèrent les flammes de se
propager dans le magasin. Cepen-
dant, les pertes causées par la cha-
leur et par la fumée sont assez éle-
vées.

MACABRE TROUVAILE

Le cadavre d'un inconnu a été dé-
couvert, à 4 heures 30, hier après-
midi, dans un fossé à Tétraultville,
par un nommé Donat Bergin. Avertis
de la chose, les agents Marcell-
laide de la Langue-Pointe, et Saint-
Georges, du Parc Dominion, accom-
pagnèrent sur les lieux, en arrière du
No 631 de la rue Desroches. Ceux-
ci n'ont pu rien trouver sur le mal-
heureux de nature à l'identifier, si
ce n'est une petite sacoche conte-
nant une seringue de dentiste et une
bouteille remplie d'un liquide coloré,
ainsi que deux autres petites
bouteilles sur lesquelles était écrit
le mot "Leroir". On croit que le
malheureux serait mort empoisonné.

La seule chose qui pourrait iden-
tifier le défunt est un écrit recom-
mandant le porteur à l'Assistance
Publique, et signé au verso Arthur
Maillet. Plusieurs pour repas à
la maison de pension W. J. Moore,
225 rue Bleury, ont été trouvés dans
une petite serviette en cuir, et aussi
une paire de lorgnons en or et un
trousseau de clefs.

Le défunt paraît avoir dans les
vingt-cinq ans et est rasé de frais.
Il a les cheveux et les sourcils noirs,
et mesure environ 5 pieds et 8 pou-
ces.

FIN TRAGIQUE DE
M. ISAIE SAUVE

Hull, 13.—M. Isaïe Sauvé, de-
meurant au No 63, rue Queen, a
été tué par le tonnerre, la nuit der-
nière sur les bords du petit lac Lea-
ney.

Sauvé était parti, hier soir, avec
ses trois garçons et deux autres
personnes, pour aller pêcher sur le
petit lac. Ils s'étaient couchés dans
une petite tente pour laisser passer
l'orage, et, vers trois heures, on
trouva Sauvé mort, la figure noire-
cie par la foudre.

Jugez-la d'Après un Modèle Quelconque !

Russell
KNIGHT

Jugez la RUSSELL-KNIGHT d'après un modèle quelconque. Com-
parez-la point par point. Soumettez-la à n'importe quelle épreuve. Vous
constaterez qu'elle a 35 p.c. de valeur de plus—qu'elle coûte 25 p.c. de
moins—que toute autre voiture d'un prix égal ou d'une classe égale.

Le talent des ingénieurs de la compagnie Russell — les facilités de la manu-
facture Russell — les ressources financières de la compagnie Russell — l'expé-
rience de la compagnie Russell dans la fabrication — les records mondiaux de la Rus-
sell — et l'exemption de droits d'importation du RUSSELL-KNIGHT — garantissent
cela. Nous vous donnons une valeur supérieure sans qu'il vous en coûte davantage.

ENDURANCE

Le moteur Russell-Knight s'améliore à
l'usage. Il n'a pas de ressorts, de camés,
de poussoirs ni de valves qui s'usent et
ont besoin d'être ajustés. Les moteurs à
valve à guêtre sont plus flexibles, plus
économiques que tous les autres.

Grâce à l'emploi d'alliages d'acier sou-
mis à un traitement spécial par la cha-
leur chaque pièce est forte et résistante.
Toutes les pièces du système de traction
sont à peu près indestructibles. Les meil-
leurs matériaux et une main d'œuvre ha-
bille font que le Russell-Knight dure très
longtemps.

Vous achetez une automobile pour qu'elle vous donne un bon service pendant plus de la première année. Vous dési-
rez la plus grande valeur pour le prix que vous payez. Dans votre propre intérêt, parlez à des propriétaires d'auto-
mobiles Russell. Puis voyez et conduisez vous-même une RUSSELL-KNIGHT.

CONFORT DURABLE

Le confort de la Russell-Knight
fait partie de sa construction — et
ne lui est pas donné après coup. Le
remède ingénieux de la carrosserie ;
les ressorts larges, flexibles, en acier
au silico-manganèse ; les sièges spa-
cieux, à haut dossier ; les coussins
épais de 12 pouces, couverts de cuir
de choix et rembourrés de crin à
longue fibre, trié à la main ; tout
cela contribue à faire de la Russell-
Knight l'automobile la plus confor-
table au monde.

CARACTERES DISTINCTIFS

Les lignes gracieuses de la Russell-
Knight sont distinctives, élégantes et d'un
genre réservé. Cette voiture est faite pour
plaire aux personnes les plus difficiles.
Elle est construite pour durer et pour
avoir bonne apparence pendant des an-
nées. Elle est vendue pour faire un bon
service et donner une satisfaction du-
rable.

La précaution dans le dessin ; le soin
apporté aux épreuves et au traitement à
chaud de l'acier ; le soin apporté au mé-
canisme, à l'assemblage des pièces et à
l'inspection ; tout cela se combine pour
vous donner une auto.

"Construite d'après un modèle type — et
non pour correspondre à un certain prix".

Complètement équipée \$2975 F. O. B. à la manufacture

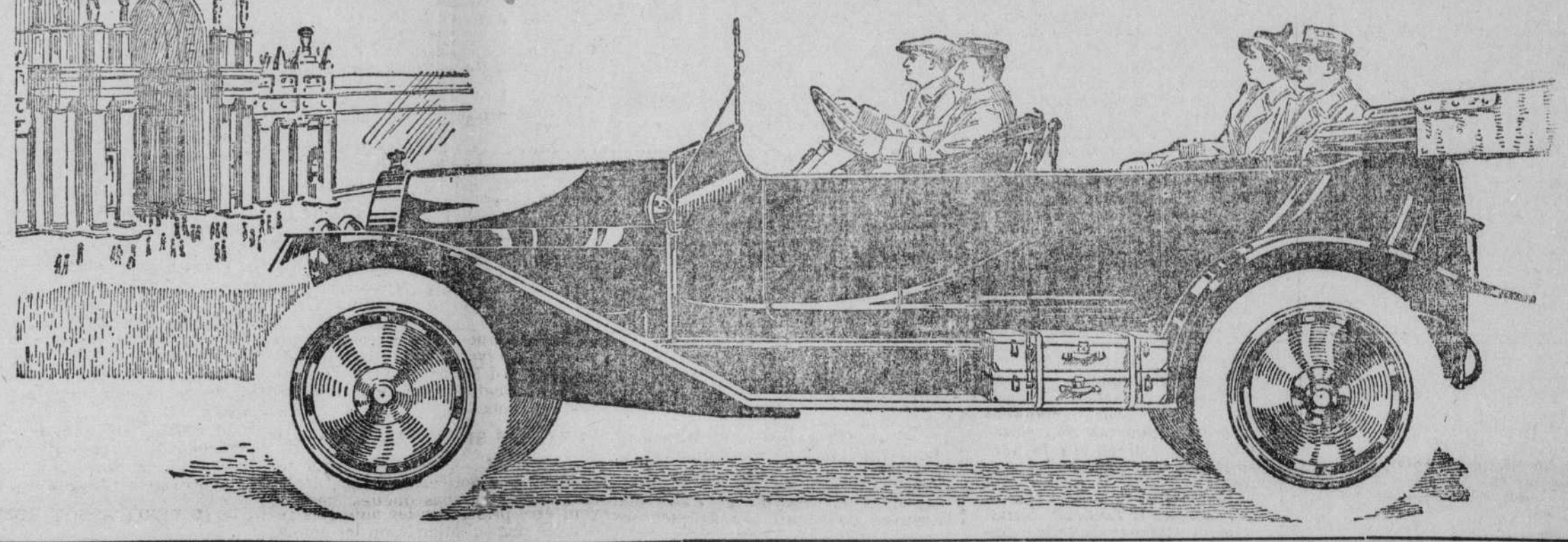
Démarrateur électrique, lumière électrique, trompe électrique, capote avec enveloppe, coupe-
vent spécial, pompe mécanique pour pneus, réchauffeur du tonneau, jantes démontables, indicateur de
vitesse, porte-pneu, etc., etc.

RUSSELL MOTOR CAR COMPANY LIMITED.

MANUFACTURE — WEST TORONTO

Succursales : Toronto—Montréal—Hamilton—Winnipeg—Calgary—Vancouver—Melbourne (Aust.)

SUCCURSALE A MONTREAL - 5 AVENUE DU PARC



POLITIQUE ETRANGERE

ANGLETERRE
LE MOUVEMENT
SUFFRAGISTE

Mme PANKHURST DENONCE LE
PREMIER MINISTRE AU COURS
D'UNE MANIFESTATION.—UNE
BALLE DE CAOUTCHOUC LAN-
CEE A LA REINE.

Londres, 13. — Bien que sa permis-
sion de sortir de la prison de Holo-
way, soit expirée, Sylvia Pankhurst
a pris part à une procession à East End.

Un grand nombre de suffragettes
se sont rendues chez Mme Pankhurst
et l'ont escortée, sans que la police
intervienne.

Mme Pankhurst a été longuement
applaudie en arrivant à la salle pu-
blique de Canning Town, et elle a été
ovationnée, lorsqu'elle s'est levée pour
prendre la parole.

Faisant allusion à la délégation re-
çue par M. Asquith, le 20 juin, elle
déclara que le Premier Ministre avait
besoin d'être renseigné sur la manière
de vivre des femmes de East End.
Etant donné l'état des choses actuel,
il y aura des émeutes dans les rues.

Quant à la réponse par écrit,
adressée par M. Asquith à Mme
Scurr, Mme Pankhurst soutient qu'il
est identique à celle du mois
d'août l'an dernier, par laquelle M.
Asquith se déclarait prêt à accorder
le droit de vote aux jeunes gens de
plus de 21 ans, mais ne pouvait rien
faire pour les femmes.

"Les suffragettes, dit Mme Pank-
hurst, malgré l'insultante réponse de
M. Asquith, peuvent se réjouir; elles
l'ont forcé à les entendre".

Mlle Pankhurst a prononcé une croi-
sade de "pas de votes, pas de taxe"
qui terrorisera le gouvernement.

On a découvert, ce soir, une bom-
be, dans la fameuse vieille église de
Saint-Jean l'Evangéliste, à West-
minster; on a arrêté Mme Anna Bell.
Un membre de la congrégation avait
aperçu une lueur à l'arrière de l'é-
glise. Il y courut et trouva une fusée
reliée d'un bout à un éboite de poudre,
et dont l'autre extrémité brûlait.

Depuis deux jours, les suffragettes
ont incendié une gare à Leicester.
Edinbourg, 13. — Le Roi George, et
la Reine Mary, qui ont fait leur der-
nière visite aujourd'hui, ont été as-
sailis par une suffragette. Mme Olive
Walker, se frayant un chemin à tra-
vers la foule, lança une balle de
caoutchouc, à laquelle était attaché
un billet: "Abolissez l'alimentation
forcée".

Londres, 13. — Le "Morning Post"
publie le résumé des dommages causés
par les suffragettes militantes,
depuis le commencement de l'année
1913.

Les militantes ont mis ou tenté de
mettre le feu à 146 édifices publics,
églises, maisons privées.

Elles ont jeté 43 bombes. Les dom-
mages sont évalués à \$1,920,000.

ETATS-UNIS
UNE MESURE
RADICALE

UN REPRESENTANT DE L'OHIO
DEPOSE UN PROJET DE LOI
AYANT POUR BUT D'EMPE-
CHER LE MARIAGE DES HERI-
TIERES AMERICAINES AVEC
DES ETRANGERS.

Washington, 13. — M. Stanley
Browder, représentant de l'Ohio, a dé-
posé, sur le bureau de la chambre des
représentants, une proposition de loi
frappant d'une taxe de 25 p.c. le re-
venu des riches américaines qui épou-
sent des étrangers titrés. Ce qui l'a
poussé à déposer cette proposition de
loi, c'est les mariages récents de Milles
Stallo, de Cincinnati, leur lieu de ré-
sidence, qui ont épousé, l'une le prin-
ce Rospigliosi, et l'autre, le prince
Murat.

Il y aura une baisse très sensible
sur le marché des héritières améri-
caines si cette proposition est adop-
tée", dit M. Browder, qui ajouta:

"En ce qui concerne nos jeunes fil-
les riches, l'idéal américain, la sim-
plicité américaine, le patriotisme
américain ne sont que de vains mots.

Une foule d'entre elles semblent dis-
posées à tout sacrifier pour un titre
et pour donner des sujets aux têtes
couronnées.

"Les américaines qui ont réalisé une
fortune susceptible de passer, après
leur mort, aux mains d'un étranger,
feraient bien de prendre des disposi-
tions testamentaires telles que leurs
filles songent à épouser des améri-
cains.

"Je m'étonne que les pères améri-
cains n'aient pas déjà songé à cela.
Les nobles étrangers ont déjà empor-
té plusieurs centaines de millions d'ar-
gent américain.

"Qui ne se souvient des mariages
de membres des familles Tevis,
Gould, Vanderbilt, Thaw, Shonts,
Stetson, Zimmerman, etc.

Mme Stetson apporta \$50,000,000
au duc de Bragança. Si vous pensez
que l'idéal américain et les institu-
tions américaines signifient quelque
chose pour ces personnes, dites-le
nous".

TURQUIE
L'EMIGRATION
EN TURQUIE

Constantinople, 13. — La Grèce et
la Turquie ont demandé à la Suisse
de nommer un arbitre, qui sera char-
gé de régler les différends qui exis-
tent entre les membres de la com-
mission Greco-Turque, qui siège à
Smyrne dans le but de régler la ques-
tion de l'émigration.

Le Commission fut nommée lors-

que la Turquie proposa à la Grèce
l'échange des propriétés Turques con-
tre celles de Grèce.

MEXIQUE
LA RETRAITE
DE HUERTA

Syracuse, N. Y., 13. — La démis-
sion du président provisoire Huer-
ta pourrait bien être offerte aujour-
d'hui, au congrès. Le général parti-
rait immédiatement après pour
Puerto-Mexico ou Vera-Cruz, sous
une escorte anglaise. C'est du moins
la rumeur à laquelle on donne lieu
des rapports de source ordinaire-
ment certaine.

Adolfo de LaLama, ministre des
Finances dans le cabinet Huerta, est
arrivé ici, hier. Il se rend en Euro-
pe, et a refusé de confirmer ces
rapports. Il a cependant déclaré que
la démission de Huerta pourrait
être donnée sous peu.

Les dépêches de Mexico déclarent
que Francisco Carbajal, dernière-
ment nommé ministre des Affaires
étrangères, sera nommé président
provisoire.

UNE SEANCE DU SENAT

Mexico, 13. — Le Sénat a tenu,
hier, une courte séance secrète. On
croit qu'on y a discuté du protocole
de Niagara, mais on ne sait si le Sé-
nat a adopté une attitude à ce sujet.

LES PRETRES CATHOLIQUES RO-
MAINS BANNIS DU MEXIQUE

New-York, 13. — Modesto C. Rol-
land, représentant des Constitution-
nalistes à New-York, a déclaré que
l'entente de Torreon aura pour ef-
fet le bannissement du Mexique de
tous les prêtres catholiques ro-
mains, qui ne sont pas nés au Mexi-
que, et la fermeture des écoles en-
tretiennes par l'Eglise.

Les prêtres chassés seraient sur-
tout les Français et les Espagnols.
Le même Rolland déclare que ni
Villa, ni Carranza ne seront candi-
dats à la présidence. Ils établiraient,
après la prise de Mexico, un sys-
tème d'écoles publiques, semblable à
celui des Etats-Unis. Ils prétendent
que les prêtres ont tenu le peuple
dans l'ignorance, et qu'ils doivent
être chassés.

UN SERVICE
POUR LES VICTIMES

Le consul général d'Autriche-
Hongrie, H. Hann Von Hannenhein,
qui demeure à Montréal, fera chan-
ter samedi en l'église cathédrale un
service solennel pour le repos des
âmes de François-Ferdinand, l'ar-
chiduc héritier d'Autriche, et de sa
femme, la comtesse Hohenberg, as-
sassinés à Sarajevo.

UNE NEGRESSE LYNCHÉE

Orangeburg, C. S., 13. — Rosa
Car, une négresse, a été enlevée de
la prison de Ellore par une foule
en furie hier et pendue à un arbre.
Elle aurait admis avoir battu à mort
la fille de 12 ans de D. F. Bell, sa-
medi.

A VENDRE

Deux superbes automobiles Jack
Rabbit Apperton 4 et 6 cylindres,
ayant servi de démonstrateurs.
Ces machines sont comme neuves
et seront laissées à un prix de
réel bon marché. S'adresser à

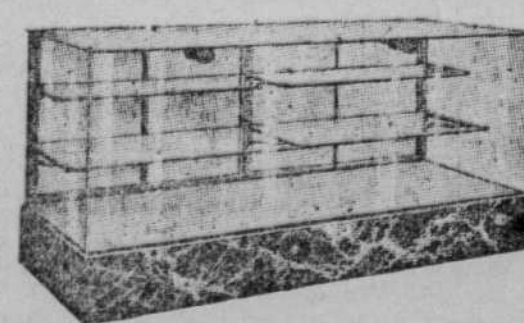
L'AUTO-GARAGE

373 Ontario Est

UNE VOITURE QUI A UN
REEL CACHET DE
DISTINCTION

c'est la Runabout. Elle est gracieuse,
légère, solide, joliment finie et orne-
mentée. Examinez-en une et vous se-
rez surpris de sa belle apparence qui
vous fera songer, naturellement, aux
voitures d'un prix élevé. Demandez
alors notre prix, et vous serez étonné
encore davantage.

R. J. LATIMER & CIE
445 RUE SAINT-JACQUES.



S. MEUNIER & FILS

Manufacturiers de
Vitrines d'Étalages

190 BOULEVARD PIE IX

Près Saint-Catherine

MAISONNEUVE, Montréal, Can.

TELEPHONES : Mgr. LaSalle 834

Res. LaSalle 2350



ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORPS
SÛRE, EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT

“Un Verre de Bière”

on vous donne N'IMPORTE LAQUELLE, de préférence
la plus COMMUNE ET LA MEILLEUR MARCHÉ.

SI VOUS DEMANDEZ

SI VOUS VOULEZ

Une Bonne Bière, la Meilleure de Toutes,

DEMANDEZ TOUJOURS LA

Frontenac

COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

VILLE DE QUEBEC

ACCIDENT DE VOITURE.

Deux femmes, Mmes Charron, revenues récemment à l'île Verte de Salem, Mass., où elles avaient été chassées de leur demeure par l'incendie ont vu la mort de près vendredi. En se rendant à la gare, leur cheval prit l'épouvante au passage d'un convoi et la voiture fut frappée par les chars. Les deux occupantes furent renversées et blessées mais leurs blessures ne sont pas mortelles. Elles ont été transportées à l'hôpital.

MESSE DOMINICAINE.

Une grand-messe dominicaine a été célébrée, hier, à la basilique par le R. P. Alexandre Gauvreau, dominicain, fils du notaire Gauvreau, de la rue Sainte-Ursule et par conséquent enfant de la paroisse. Le Père Gauvreau a été ordonné prêtre il y a une quinzaine de jours à Ottawa.

Le célébrant était assisté des RR. PP. Miville et Dupras. Le sermon a été donné par le R. P. Gauvreau, du même ordre, oncle du célébrant.

EMPOISONNEMENT AVEC UN ACIDE.

Un ouvrier du nom de Théophile L'Heureux, de Saint-Sauveur, s'est empoisonné, samedi, à Lévis, en buvant le contenu d'une bouteille d'acide qui avait été placée à la place d'une bouteille d'eau. Le malheureux reçut aussitôt les soins d'un médecin et on espère pouvoir le sauver.

PROV. DE QUEBEC

Saint-Hyacinthe, 10. — Naissances, mariages et décès de la semaine.

Naissances: Marie Rosa Irène Pélouquin, fille de Henri. — Mari eCoulide Albertine Mathieu, fille d'Albert. — Joseph Paul Emile Lucien Guertin, fils de Alexandre. — Jean Paul Ernest Ledoux, fils de Ferdinand.

Mariage: Marie Germaine Yvette Daniel, fille de Ozana. — Marie Elina Tarte, fille de Alphonse. — Marie Gisèle Yolande Ruel, fille de Emery. — Joseph Adrien Robert Aubichon, fils de Willie.

Décès: Marie Rosalie Peltier, dite Soeur Emma, 34 ans. — Rose Délima Foisy, veuve Herménégilde Tanguay, 65 ans. — Joseph Després, veuf de Philomène Bourdeau, 71 ans. — Yvonne Comtois, 4 mois.

ONTARIO

INGENIEUR-MINIER TUE DANS UN ACCIDENT.

Haileybury, Ont., 13. — Murdock L. Lloyd, ingénieur-minier de Toronto, a été brûlé à mort, au cours de l'explosion d'une chaudière dans la mine Tough Oaks, près d'ici.

PLUSIEURS PERSONNES SE NOIENT.

Bellefleur, Ont., 13. — En une seule

LES LIBERAUX DANS BROME

M. MCKENZIE KING PRONONCE UN TRES LONG DISCOURS DANS L'ANCIEN COMTE DE M. SYDNEY FISHER. — NOMBREUX ORATEURS LIBERAUX.

ELECTIONS D'UN CLUB.

Brome, 13. — Les libéraux ont tenu une importante assemblée ici, hier, à la suite des élections du club libéral. M. E. Caldwell devient président de cette association et M. George McClay secrétaire. Après ces élections, les orateurs se sont transportés en dehors de la salle où plusieurs centaines d'auditeurs étaient massés. Des discours ont été prononcés par MM. W. F. Vilas, député, le colonel Gibson, de Cowansville, M. Boulanger, avocat, de Knowlton, M. W. S. Mullock, M. George Boivin, député, W. Mackenzie King et Sydney Fisher, anciens ministres. M. Mackenzie King a prononcé le discours le plus important.

M. F. Vilas, député de Brome à Québec, a cité un article paru dans la "Gazette" de Montréal, où il est dit que la dépression financière est telle au Canada qu'il y a plus de gens qui quittent le pays que de gens qui y arrivent. Il s'est servi de cet article pour prouver qu'il faut de toute nécessité un changement de gouvernement. Il a aussi passé en revue la politique de Québec, prétendant qu'au lieu d'y avoir un bon gouvernement à Québec, il y en a un mauvais à Ottawa.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Hamilton, Ont., 13. — Hier après-midi, vers deux heures, un Polonais de 17 ans, du nom de John Gavers, s'est noyé en se baignant, au pied de la rue Ottawa.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

PROV. MARITIMES

LA FETE DES ORANGISTES.

Truro, N.-E., 13. — Les Orangistes des principaux centres de la Nouvelle-Ecosse se sont réunis ici hier pour célébrer le 12 juillet. Il y eut parade, discours et jeux.

LA FETE ORANGISTE

ON LA CELEBRE EN GRANDE POMPE A TORONTO ET A MONTREAL.

Hier, les Orangistes ont célébré le 12 juillet en grande pompe à la St. James Methodist Church. Le prêtre de circonstance a été prononcé par M. le Révérend Brown. Il a déclaré entre autres choses étonnantes, qu'on n'a pas d'objection à recevoir des catholiques dans le sein des loges orangistes. La lutte contre l'Eglise, a-t-il ajouté, vient uniquement de ce que celle-ci ne donne pas à ses fidèles toute la liberté de conscience que le désire l'Orangiste.

Avant la cérémonie, une procession a eu lieu par les rues, portant des quartiers généraux, les "Royal Guardian Chambers", rue Sherbrooke. Tout ce qu'il y a d'Orangistes à Montréal figuraient.

Le soir, avait lieu une autre réunion au temple de St. Matthews. L'orateur, le Rév. Gibson, a commenté le texte bien connu de la bible: "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise." L'orateur a parlé de l'invincible existence de l'Eglise protestante et de la loge d'Orange.

Toronto, 13. — Douze mille membres prennent part aujourd'hui aux fêtes orangistes. C'est la plus nombreuse assistance qu'on ait vue depuis nombre d'années.

Brome, 13. — Les libéraux ont tenu une importante assemblée ici, hier, à la suite des élections du club libéral. M. E. Caldwell devient président de cette association et M. George McClay secrétaire. Après ces élections, les orateurs se sont transportés en dehors de la salle où plusieurs centaines d'auditeurs étaient massés. Des discours ont été prononcés par MM. W. F. Vilas, député, le colonel Gibson, de Cowansville, M. Boulanger, avocat, de Knowlton, M. W. S. Mullock, M. George Boivin, député, W. Mackenzie King et Sydney Fisher, anciens ministres. M. Mackenzie King a prononcé le discours le plus important.

M. F. Vilas, député de Brome à Québec, a cité un article paru dans la "Gazette" de Montréal, où il est dit que la dépression financière est telle au Canada qu'il y a plus de gens qui quittent le pays que de gens qui y arrivent. Il s'est servi de cet article pour prouver qu'il faut de toute nécessité un changement de gouvernement. Il a aussi passé en revue la politique de Québec, prétendant qu'au lieu d'y avoir un bon gouvernement à Québec, il y en a un mauvais à Ottawa.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Hamilton, Ont., 13. — Hier après-midi, vers deux heures, un Polonais de 17 ans, du nom de John Gavers, s'est noyé en se baignant, au pied de la rue Ottawa.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

Uxbridge, Ont., 13. — James Highman, 15 ans, s'est noyé hier, à Jackson's Park, à un mille d'ici. Le garçon ne savait pas nager et s'est noyé dans une trop grande profondeur.

devaient faire escale à Gibraltar avec ceux de la Nouvelle-Zélande, et ceux de la Malaisie. Après quatre mois de discussion aux Communes, ce projet de loi fut adopté, grâce à la loi du baillon, mais le Sénat refusa de le ratifier, enjoignant à M. Borden de se faire approuver par les contribuables canadiens avant. Le premier ministre n'a pas eu le courage moral de relever le gant et la meute conservatrice entra au chenil d'où elle ne sortit plus.

Le chef du gouvernement sait très bien que sa politique serait un germe de dissensions dans l'Empire, parce qu'une partie peut avoir des intérêts différents de ceux de la Mère-Patrie, et alors ses contribuables réclameraient et protesteraient.

M. King déclare que la victoire libérale du Manitoba signifie que le peuple veut qu'on lui ouvre de plus grands marchés et qu'il veut importer sans droit tout ce dont il a besoin pour cultiver la terre et faire sa vie.

M. King dénonce ensuite l'attitude de prise par les conservateurs aux élections, et la construction des embranchements de l'intercolonial.

En un mot, dit M. King, l'administration Tory peut se résumer à ceci: voter de l'argent, pactiser avec la ploutocratie, afin d'acheter la conscience publique en bloc quand viennent les élections. L'orateur explique aussi la transaction du gouvernement Borden avec le "Canadian Northern", par laquelle on donne \$45,000,000 à MM. Mackenzie et Mann, sans rien recevoir en retour.

M. Sydney Fisher a ensuite prononcé un bref discours où il a fait une critique générale de la politique de l'administration actuelle.

L'assemblée s'est ensuite ajournée.

LA FETE NATIONALE DE LA FRANCE

AU PARC DOMINION COMMENCE DEMAIN, 14 JUILLET.

La Fête Nationale de la France sera célébrée à Montréal avec beaucoup d'enthousiasme et tout fait prévoir un succès monstre.

Toute la population de Montréal ira demain au Parc Dominion se joindre aux cousins de France pour célébrer avec eux la fête de la Mère-Patrie.

Voici le programme pour demain mardi, 14 juillet:

Le matin, 9 heures, en la Chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, messe solennelle pour la prospérité de la France.

Après-midi, à 3 heures 30, réception de M. le Consul de France par la colonie française, sur le terrain de la fête, au Parc Dominion.

"LA MARSEILLAISE" sera chantée par un chœur puissant, qu'accompagnera l'excellente musique du Parc Dominion, sous l'habile direction de M. Vander Meersch.

A 4 heures commenceront les jeux. Il y aura notamment: courses en sacs, courses aux grenouilles, je n'y vois pas, courses de 100 mètres, pour Dames, fillettes et garçons.

FETE DES FLEURS. — Une magnifique tombola sera installée en permanence.

Montréal donnera, avec le talent qu'on lui connaît, les plus beaux morceaux de son répertoire, sous la direction de son chef, M. Edmond Hardy, l'artiste impeccable, dont le nom est synonyme de succès.

L'excellente Musique du Parc, que l'on ne cesse d'applaudir parce qu'elle vous charme toujours, exécutera après-midi et soir, un très beau programme, préparé spécialement par son chef M. Vander Meersch, l'artiste tant admiré des habitués du Parc.

Le Parc Dominion, superbement décoré pour la circonstance, sera illuminé magnifiquement et par son embrasement au moyen de feux d'une grande puissance, offrira un coup d'oeil féérique, d'un ensemble réellement impressionnant.

Nous publierons demain le programme de la journée de mercredi.

L'UNION DES RACES

Windsor, 13. — Devant une réunion nombreuse de membres du Board of Trade de Windsor, Ont., réunis à l'hôtel Wolf pour leur dîner mensuel, M. Thomas O'Hagan, Ph. D., le littérateur irlandais-canadien si avantageusement connu à Montréal, a été fortement applaudi quand il a déclaré que "nous avions besoin de cimenter complètement toute la nation canadienne pour nous faire jouir de la plus grande somme de droit et de justice."

L'"Evening Record", de Windsor, qui publie le compte-rendu de ce dîner dit que le Dr. O'Hagan a montré que c'était l'influence intellectuelle, plus que les choses matérielles, qui occupent la première place en chaque pays et c'est en parlant de la littérature canadienne et de sa double nature, anglaise et française, que le conférencier a déclaré aussi "que les Canadiens qui ne savent pas ce que les Canadiens-français de Québec font pour la littérature canadienne ne sont pas dignes du titre de citoyens canadiens."

Des applaudissements réitérés ont salué ces phrases sympathiques aux nôtres. Le Dr. O'Hagan a fait aussi l'éloge du Dr. Drummond "qui, dit-il, pour faire régner l'harmonie dans ce pays a fait plus que beaucoup de nos politiciens tapageurs."

Le conférencier trouve que l'Ontario néglige trop ses hommes littéraires tandis que Québec leur assure des emplois dans les bibliothèques et les bureaux du gouvernement. Il dit que la comparaison entre les écrivains canadiens et américains est toute à l'avantage des premiers; le Canada cependant n'est pas encore mûr pour produire un Browning ou un Tennyson canadiens.

Le maire Clay a proposé un vote de remerciements pour le distingué conférencier. L'"Evening Record" ajoute que la conférence du Dr. O'Hagan a été vivement goûtée.

Ville Laval des Rapides, Province de Québec, Canada.

Je soussigné, François Souliard, maire de la Ville Laval des Rapides, certifie et donne avis que le règlement No 14, des règlements de la Corporation de la Ville Laval des Rapides, sera pris en considération par les électeurs le 14 juillet 1914, à la suite des élections municipales.

Les élections municipales de la Ville Laval des Rapides, auront lieu le 14 juillet 1914, à midi très précis, dans la salle des délibérations du Conseil de la Ville Laval des Rapides, à l'occasion d'une assemblée publique des électeurs munis d'un bulletin de vote, et sera tenu en la dite salle dans le but d'approuver ou de désapprouver ce règlement, et qu'un poll sera tenu s'il y a lieu dans le temps fixé par la loi.

Donné sous mon seing à Laval des Rapides, ce vingt-huitième jour de juin 1914.

F. SOULIARD, Maire.

A VIS PUBLIC

RUE CONNAUGHT

AVIS est, par les présentes, donné que les Commissaires nommés pour exproprier les terrains nécessaires pour l'ouverture de la rue Connaught, de son extrémité nord à la ligne du côté nord de la rue Townsend, tel que mentionné dans l'article 421 de la Charte de la Cité de Montréal, ont déposé leur rapport au bureau du Greffier de la Cité, samedi le 11ème jour de juillet 1914, et que ledit rapport sera soumis pour sa confirmation et homologation à la Cour Supérieure, Division de Pratique, chambre 31, vendredi le 24 juillet 1914, à 10.30 heures a.m., ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

LAURENDEAU, ARCHAMBAULT, LAVALLEE, DAMPHOUSSE, JARBY, BUTLER & ST-PIERRE, Avocats de la Cité de Montréal.

Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 771. — Jean-Baptiste Dupré, de la Cité de Montréal, district de Montréal, agent d'immeubles, demandeur, contre Antoine Victor Morel, tous deux de la Cité de Montréal, district de Montréal, et Victor Morel, ex-devant de la Cité de Montréal et actuellement absent de la Province de Québec, défendeurs. Il est ordonné au défendeur Victor Morel de comparaître dans le mois et avis est en plus donné que la somme de \$1000.00 ordinairement due par lui à Chs. Lebeau, en vertu d'un acte passé le 18 septembre 1912, entre P. Théoré et Victor Morel, devant J. E. Giguère, notaire, a été transportée par Charles Lebeau à Emmanuel Beaulieu, par acte passé devant le notaire, le 25 juin 1913, et c'est en vertu de cet acte que le défendeur Victor Morel a transporté la même somme au demandeur, J. B. Dupré, par un acte passé le 14 juillet 1913 devant Geo. Goutin, notaire. T. DEPATIE, député-protonotaire. DORAIS et DORAIS, procureurs du demandeur. Montréal, 9 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1585. — Hypolite Cabana, demandeur, vs les héritiers de feu Dame Marie Z. Dufresne, défendeur, et la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, mise en cause, défendeurs. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 5356. — Albert Jacob, de Montréal, faisant affaires seul sous le nom de Dominion Bakery, demandeur, vs M. Markovitch, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 191 rue Brown, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 10544. — The Frost and Wood Company Limited, de Montréal, demanderesse, vs Gustave Chamberland, de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1341 avenue de l'Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, comptoir, épicerie, balance. Conditions: argent comptant. J. T. NORMANDIN, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1914.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

VOIE DOUBLE SUR TOUT LE PARCOURS

MONTREAL—TORONTO—CHICAGO

L'INTERNATIONAL LIMITED

Le train d'un service supérieur du Canada quitte Montréal à 9.00 a.m., arrive à Toronto à 4.30 p.m., Détroit 9.55 p.m., Chicago 8.00 a.m., tous les jours.

SERVICE DE NUIT AMELIORE Un train quitte Montréal à 11.00 p.m., arrivant à Toronto à 7.30 a.m., Détroit 1.41 a.m., Chicago, 8.40 p.m.

Service quotidien de wagons-lits, club, compartiment entre Montréal et Toronto.

PORTLAND-COTE DU MAIN-AUX ILES Taux des touristes d'été. Service direct. LA ROUTE PAR LE LAC ET VOIE FERREES

De Toronto à 11.15 a.m., les lundis, mercredis et samedis, via le Grand Tronc jusqu'à Sarnia, puis la Northern Navigation Co jusqu'à Fort William et de là par le Grand Tronc Pacifique vers les endroits de l'Ouest Canadien.

Bureaux en Ville 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier—Tél. Main 6901 Hotel Windsor "Uptown 118" Gare Bonaventure "Main 8224

CANADIAN PACIFIC

PORTLAND, KENNEBUNK, OLD ORCHARD

La Gare Windsor . . . 9.00 a.m. 9.05 p.m. Ar. Portland . . . 7.55 p.m. 9.30 a.m. Ar. Old Orchard . . . 8.44 p.m. 7.11 a.m. Ar. Kennebunkport . . . 9.35 a.m. 7.58 a.m. Service direct de wagons-lits et palais.

* Tous les jours exc. le dimanche.

NOUVEAU SERVICE PAR TRAINS RAPIDES

TORONTO-DETROIT-CHICAGO

The Canadian No. 21

Dép. MONTREAL . . . 8.45 a.m. 10.00 p.m. Ar. CHICAGO . . . 7.45 a.m. 9.05 p.m.

NOUVELLE LIGNE SUR LE BORD DU LAC

POUR TORONTO

Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborne, Port Hope, Newcastle, Bowmanville, Oshawa, Whitby.

Quitte la gare Windsor à 8.45 a.m. MAINTENANT EN VIGUEUR

SPECIAL POUR PAQUEBOT

Dép. gare Windsor à 8.30 p.m. mercredi le 15 juillet.

SPECIAL POUR MALLE ET VOYAGEUR

Départ gare Windsor à 10 a.m. jeudi, 16 juillet. Faisant raccordement avec le R. N. S. Calgarian. Les trains se rendront directement aux abords du paquebot.

ROUTE DES GRANDS LACS VERS L'OUEST

Les bateaux quittent Port McNicoll tous les jours, excepté le vendredi et le dimanche, pour faire raccordement. Les trains quittent la gare Windsor à 10 p.m., 10.50 p.m., la veille au soir

LES DERNIERS HOMMAGES

LES OBSEQUES DE M. EMMERSON ONT EU LIEU SAMEDI, A MONCTON, AU MILIEU D'UNE ASSISTANCE NOMBREUSE ET SYMPATHIQUE.

Moncton, N.-B., 13. — Les funérailles de l'hon. H. R. Emmerson, décédé jeudi matin, à son habitation de Dorchester, ont eu lieu samedi après-midi, en présence d'une foule considérable de parents, d'amis et de fidèles. Par proclamation du maire Gross, tous les établissements commerciaux de Moncton furent fermés durant le temps que durèrent les funérailles. Les conseils municipaux de Moncton, Shediac et autres villes et villages de Westmorland assistèrent en corps aux funérailles qui furent des plus imposantes.

Les porteurs honoraires des coins du poêle étaient : Le sénateur McSweeney, l'hon. C. J. Osman, A. B. Copp, ancien député ; C. M. Léger, ancien député ; John T. Hawke, Moncton, James McQueen, Shediac ; C. S. Hickman, Dorchester, et le conseiller Fred. Magee, de Port Elgin.

Le cortège funéraire partit de la gare de l'Intercolonial et se rendit jusqu'à la Central Methodist Church, par des rues bondées d'une foule silencieuse et recueillie.

Le Rév. G. A. Sawson célébra le service religieux, assisté d'autres clergymen distingués. L'édifice ne put contenir toute la foule désireuse d'assister à la cérémonie.

Les chœurs réunis de la First Baptist Central Methodist et des Presbytériens, sous la direction du professeur W. A. McKee, chantèrent des hymnes.

Les tributs floraux étaient nombreux.

A une assemblée du club Libéral, hier soir, on a adopté une résolution de condoléances, proposée par le docteur C. T. Purdy, secondée par J. A. Gallant. Plusieurs membres du club ont rendu hommage à la mémoire du défunt. A une assemblée du Conseil municipal, hier, un comité a été chargé de rédiger une résolution de condoléances qui sera envoyée à la famille.

Parmi ceux qui sont venus du dehors assister à la cérémonie, on remarquait : l'honorable L. J. Tweedie, ex-lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick ; F. B. Carvell, M. P. ; l'honorable James Baumes, Beaufort ; E. S. Carter, Saint-Jean, N.-B. ; le Dr E. A. Skit, Shediac, président de l'Association Libérale, du comté de Westmorland, et beaucoup d'autres.

LE 14 JUILLET

A QUEBEC

LES FRANÇAIS ONT CELEBRE HIER LEUR FETE NATIONALE EN HONORANT LES HEROS DE LA VIEILLE FRANCE.—LE BANQUET ANNUEL.

(De notre correspondant)

Québec, 13. — La colonie française de Québec a célébré, hier, avec éclat, la fête nationale française, par une belle manifestation patriotique et religieuse. Les Français sont allés, en compagnie de délégués de toutes les sociétés nationales canadiennes-françaises, former un cortège nombreux et imposant, dans lequel figurait aussi plusieurs gardes indépendantes avec fanfare, déposer des fleurs au pied des monuments de Laval, Champlain, Montcalm et Des Braves.

Après avoir honoré ainsi les héros de la vieille France qui se sont illustrés sur ce sol canadien, les Français ont assisté à une messe solennelle à l'église Saint-Roch. S. H. le Lieutenant-Gouverneur et S. H. le maire Drouin étaient présents.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Rigaud, des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur. La garde Champlain montait la garde pendant la cérémonie.

Hier après-midi et dans la soirée, des amusements ont eu lieu au Kent House où des milliers de personnes se sont rendues. Le grand banquet annuel des Français aura lieu mardi soir.

CARL DULLMAN EN LIBERTE

L'AUTEUR DE L'ATTENTAT DU CANAL WELLAND A ETE LIBERE SUR PAROLE A CAUSE DE SA BONNE CONDUITE.

Kingston, Ont., 13. — Carl Dullman, le chef de la conspiration formée en vue de faire sauter une écluse du canal Welland à Thorold, en 1900, a été remis en liberté, hier, il a quitté la prison de Kingston, où il fut enfermé pendant quatorze ans.

Le complot ourdi pour faire sauter l'écluse 24 du canal Welland, à Thorold et faire, ainsi, se déverser sur les propriétés situées plus bas, un mille d'eau, et causer des dommages considérables, avait son origine dans la sympathie pour les Fénéens et les Boers.

Le dimanche, 21 avril 1900, deux hommes arrivèrent à Thorold, portant chacun une malle. Après avoir erré, de ci, de là, pendant quelque temps, un homme descendit à la porte-basse et l'autre demeura près de la porte-haute. Ils fixèrent leurs regards sur les portes, au moyen de cordes, et mirent le feu aux fusées.

On ne s'aperçut de ce manège que lorsqu'on entendit deux détonations.

Les deux portes furent endommagées, mais le choc ne fut pas assez violent pour les arracher, et elles retinrent l'immense masse d'eau. Le seul résultat de cet attentat fut de retarder le trafic pendant quelques jours.

Les deux hommes qui avaient réussi à s'échapper, furent arrêtés plus tard. L'un d'eux s'appelle John Walsh de Washington, D.C., et l'autre, John, Nolan, de Philadelphie.

Une enquête des détectives, démonta que ces deux hommes avaient été en communication constante avec un troisième, qui fut aussi arrêté à Niagara Falls. C'était Carl Dullman, chef de la conspiration.

Le cours de la justice fut rapide. Le 14 mai 1900, les trois individus comparaissaient devant les tribunaux, et étaient condamnés à un emprisonnement à vie.

Walsh est mort à la prison, il y a quelque temps. Dullman, par sa bonne conduite a obtenu une réduction de sa sentence.

L'IMPOT SUR LES CINEMAS

Une délégation s'est présentée samedi, chez le commissaire Hébert, au nom de quarante-cinq propriétaires de cinémas, réclamant que l'impôt de \$500 sur ces endroits de spectacle, qui est actuellement de \$500 par année, soit fixé au prorata du nombre des sièges. On alléguait que l'impôt de \$500 est trop élevé pour les petites salles alors que d'autres qui peuvent recevoir un plus nombreux public, ne paient pas davantage. Les délégués se sont entendus cette semaine, par le bureau des commissaires.

S. A. R. A TERRENEUVE

Saint-Jean, Terre-Neuve 13. — Le duc de Connaught a visité les grandes usines de pulpe et de papier de la compagnie Harmsworth, à Botwood Harbor, samedi et dimanche, et a pu constater le développement rapide de ce nouveau port créé depuis cinq ans.

Le gouverneur et lady Davidson ont fait les honneurs de l'hospitalité à Son Altesse Royale, au nom de lord et lady Northcliffe.

Dans l'après-midi, le duc a visité Grand Falls et les usines qui font tout le papier pour les journaux et revues du groupe Harmsworth, en Angleterre.

Le duc visite, aujourd'hui, Bonavista.

LE C. P. R. REPRENDRA SON SERVICE

Londres, 13. — D'après le correspondant du "Times" à Vienne, le Pacifique Canadien reprendra bientôt son service en Autriche-Hongrie.

Ce dernier avait été interrompu en octobre 1913 à la suite de certaines irrégularités commises dans l'envoi de sujets autrichiens au Canada.

LA MAJORITE DE M. ROBLIN

ELLE EST ENCORE DOUTEUSE ET LES DEUX PARTIS DECLARENT LA VICTOIRE.

Winnipeg, 13. — La situation des deux partis politiques au nouveau parlement est encore incertaine, deux jours après les élections. Les libéraux et les conservateurs réclament encore une victoire. On croit que les conservateurs ont 25 sièges et les libéraux 21, y compris les deux sièges douteux de Saint-George et Sainte-Rose.

Aujourd'hui, cependant, les libéraux donnent Sainte-Rose aux conservateurs, mais réclament la victoire dans Saint-George. M. Sigfuson, libéral, aurait 37 voix de majorité sur M. Hamelin, conservateur. Trois pols ne sont pas encore arrivés. Dans l'un, les conservateurs auraient la majorité et dans les deux autres les libéraux l'emporteraient. Ce qui serait une victoire libérale.

Si les libéraux sont vainqueurs dans Saint-George, le résultat général sera de 24 à 22, puisque les conservateurs, en s'attribuant 25 comtés, ont compté pour eux Saint-George et Sainte-Rose.

Le résultat définitif ne sera connu que dans plusieurs jours. Dans le comté de Saint-George, plusieurs pols sont très éloignés. Le résultat de neuf pols est encore à venir.

On fera peut-être le décompte dans Cypress, où M. Steele, libéral, a été élu.

Il y a eu plusieurs changements dans le résultat de certains pols, mais rien n'a été changé quant à la victoire des candidats proclamés vainqueurs.

Le public attend avec impatience le résultat définitif. On concède une majorité aux conservateurs. Mais cette majorité leur permettra-t-elle de gouverner ?

M. T. C. Norris, chef libéral, a déclaré ce soir qu'il est "très satisfait du résultat".

M. NAP. HEBERT ET L'A. C. J. C.

M. Gustave Monette, secrétaire de l'Association de la Jeunesse nous communique la lettre suivante de M. le commissaire Hébert, reçue trop tard pour être lue au récent Congrès :

M. Gustave Monette, Léonard, Patenaude, Filion & Monette, 26, rue Saint-Jacques, Montréal.

Cher Monsieur,

J'arrive de voyage et je trouve votre aimable invitation pour le banquet de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française. Je regrette de n'avoir pas été dimanche, car je me serais fait un devoir d'y être présent, autant comme ami de votre Association que comme représentant de la ville de Montréal. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française a marché très rapidement depuis quelques années, et la reconnaissance qu'elle nous a obtenue des droits de français par les grandes compagnies d'utilités publiques, devrait lui attirer de fortes sympathies de la part de tous les véritables compatriotes.

Veillez transmettre à tous vos confrères de l'Association mes meilleurs souhaits pour la réussite de leur banquet.

Croyez-moi, cher Monsieur, Votre dévoué, (Signé) H. Napoléon HEBERT, Commissaire de la C. J. C.

CHEMIN DE FER CANADIEN NORD

Excursion spéciale à Québec par cette route pittoresque, le 18 juillet 1914.

Le Canadien Nord annonce une excursion au taux réduit de \$3.50 de Montréal à Québec, aller et retour. Départ de la gare de la rue Sainte-Catherine Est, le 18 juillet, par le train de 9.00 a.m., (avec wagon-palais-buffet) ; limite de retour le 21 juillet. Le Canadien Nord est la route pittoresque jusqu'à Québec par les Laurentides et avec un parcours de 40 milles le long des rives du majestueux Saint-Laurent. Ceux qui désirent passer quelques jours dans la Vieille Capitale et en même temps jouir des beautés naturelles qu'offre la route du Canadien Nord, devraient profiter de ces bas prix exceptionnels.

ble moderne s'était glissé au milieu des fauteuils et des chaises à fusées. Les détails naïfs du salon avaient été soigneusement respectés. Au-dessus de la cheminée étroite, un trumeau représentait des danseurs champêtres : le joueur de cornemuse semblait suspendu en l'air et un arbre bleu prenait racine dans le toit d'une chaumière.

Sur un paravent très bas, on voyait, d'un côté, un bateau avec "l'Amour qui fait passer le Temps", de l'autre côté le même bateau avec "le Temps qui fait passer l'Amour". Paula avait souvent rêvé ou ri devant le dessin et la légende.

Les allées droites du jardin, bordées de buis, aboutissaient au verger, qui, replanté en 1860, était florissant. A part une magnifique collection de rosiers, l'orgueil de Mme Gerbert, le jardin était réputé pour ses fleurs et ses plantes démodées, entretenues ou replantées par les soins de M. Gerbert.

Dans un coin, on voyait une charmille minuscule, comme si aucun jardin de ces temps, si près et si loin de nous, ne pût se passer de charmille. Mais, pour sauver les charmes, on avait dû les couper à mi-hauteur, et une plantureuse vigne vierge reliait en toit les cloisons vertes.

A la petite propriété attenant une ferme considérable et, plus loin, sur les coteaux, quarante hectares

Le seul remède pour la constipation

C'EST "FRUIT-A-TIVES". — LE MERVEILLEUX REMÈDE FAIT DE JUS DE FRUITS.

Avon, Ont., 14 mai 1913.

"J'ai fait usage de 'Fruit-a-tives' pour l'indigestion et la constipation avec les meilleurs résultats et il continue à être mon seul remède. Je suis grandement charmé de 'Fruit-a-tives' et ne crains pas de voir publier le fait devant le monde entier. Quand je commençai pour la première fois, il y a environ six ans, à en faire usage, j'en pris une dose de quatre, mais je me guéris des maux précités et je réduisis graduellement la dose à une pastille par soir.

"Avant de prendre 'Fruit-a-tives' j'avais fait usage de salex et de pilules, mais le traitement était trop rude. Je crus qu'il valait autant souffrir de la maladie que de ces traitements.

"Enfin, je vis l'annonce de 'Fruit-a-tives' avec une lettre où quelqu'un recommandait hautement ce remède ; j'en fis donc l'essai. Les résultats furent plus que satisfaisants et je n'hésite pas à recommander ce remède à tout le monde.

E. CORBETT.

50c la boîte, 6 par \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou envoyés sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

EXTRAIT DU RAPPORT DU SECRETAIRE POUR LE MOIS DE JUIN 1914.

5,603 repas ont été donnés durant le mois.

1,710 lits ont été fournis.

12 personnes ont été hébergées sur recommandation de l'Assistance Municipale.

3 personnes ont été reçues sur demande de directeurs.

7 personnes sur demande de souscripteurs.

4 personnes sur demande de divers hôpitaux.

9 personnes sur demande de divers postes de police.

1 enfant a été placé au Patronage Saint-Vincent de Paul.

3 enfants ont été remis aux soins de leur famille.

1 enfant a été placé à l'Ecole d'Industrie de Parc Laval.

1 garçon a été placé à l'Ecole d'Industrie de Montfort.

3 malades ont été placés à l'hôpital Notre-Dame.

2 servantes ont été pourvues de situations.

4 personnes ont été remises aux soins de leur famille.

1 famille a été renvoyée dans sa ville natale.

1 famille a été secourue en provisions.

14 familles ont été secourues en vêtements.

18 personnes ont été pourvues de travail.

2,377 personnes sont passées par le bureau de direction pour demander des secours, emplois, etc., etc.

L'Assistance Publique a secouru des Canadiens-Français, Français, Anglais, Irlandais, Italiens, Polonais, Belges, Russes, Flamands.

LES CHEFS DEVONT ETRE A LEURS POSTES

Le maire vient d'écrire à tous les chefs des différents services municipaux, leur enjoignant d'avoir à l'avenir à se tenir à leurs bureaux respectifs, depuis 9 heures à 10 h. 30. Il ne devra ni même pas s'absenter pour la moindre course dans l'édifice de l'hôtel de ville. On veut ainsi pouvoir attendre les chefs, à n'importe quel moment entre ces heures, et ne plus avoir à courir après eux et être forcé souvent d'ajourner le règlement de questions pressantes.

LA COMMISSION DES DOMINIONS

Ottawa, 13. — L'itinéraire que suivra la Commission Royale des Dominions, au cours des deux mois qu'elle passera au Canada, est pratiquement terminé.

Il est tracé par M. F. C. T. O'Hara, sous-ministre des métiers et du commerce.

La commission, qui se compose de 20 membres, arrivera à bord de l'Albatron, à Rimouski, le 23 ou le 24 juillet prochain.

De Rimouski elle se rendra à Terre-Neuve puis à Sydney et à travers toutes les principales villes du Canada jusqu'à Victoria, C. A.

Les Boards of Trade s'intéressent beaucoup au travail que fera la commission. Ils préparent actuellement nombre de statistiques pour suppléer à celles qui leur seront fournies par les différents départements du gouvernement.

Loire déjà ensablée par endroits, les coteaux aux mols contours saluait Paula comme de vieux amis.

Afin de ne pas interrompre ses dernières études, elle avait désiré passer à Neuilly les vacances du courant de l'année, et, différentes circonstances n'ayant pas permis à ses parents d'aller à Paris, ils n'avaient pas vu leur fille depuis près de dix mois ; Mme Gerbert la regarda avec un orgueil mal dissimulé.

Elle a encore extraordinairement embelli, lui dit tout bas son mari.

Paula ressemblait à sa mère, sans avoir la même régularité de visage. En examinant chacun de ses traits, peut-être eût-on découvert à tous quelque défaut, et cependant elle était délicieusement jolie, avec un éclat qui eût fait remarquer au milieu des femmes les plus belles.

Légerement moins grande que Mme Gerbert, sa taille était beaucoup plus élégante que celle de sa mère, et ses mouvements avaient une grâce naturelle que nulle leçon n'aurait pu lui donner.

Je croyais rencontrer mon oncle ici ? dit-elle, après de courts épanchements avec sa mère, qui sentait profondément sans être démonstrative.

— Il présidait un conseil, répondit M. Gerbert, et devait voir plusieurs personnes pour ses écoles qui lui créent mille ennuis ; il a refusé mon offre de l'envoyer chercher.

— La lumière brillante de l'Anjou, la

Au Magasin Goodwins

Porcelaine artistique de grande

valeur, à moitié prix

Oeuvres d'art, statues, vases, urnes, assiettes d'ornement, tasses et soucoupes, services à fruits, pots, plateaux, boîtes à poudre, cendriers, porcelaine à fillet d'argent, etc. Ces nombreux et différents articles proviennent des célèbres manufactures Doulton, Wedgwood, Dresden, Royal Bonn, Dorna, Beyrouth, Puyot, de Limoges, Elite, de Limoges, Ainsley, Bohemian Art Crystal, Heubach, Gonda et de plusieurs autres.

Il est impossible de décrire la réelle beauté et les dessins artistiques des divers articles qui composent cette collection ; il faut les voir pour les apprécier.

A part quelques services comprenant une douzaine ou une demi-douzaine de morceaux, ce sont des pièces séparées.

Leur prix variait de 1.00 à 60.00, mais, à l'occasion de la vente de juillet il sera diminué de moitié. Cette vente commence lundi et dure jusqu'à épuisement des marchandises.

Cependant, elles sont d'une telle valeur, d'une valeur vraiment exceptionnelle, qu'elles pourraient bien disparaître en peu de temps.

Les personnes au goût délicat et artistique auront l'avantage de se procurer de jolies choses à des prix très rares.

Pour s'assurer du premier choix nous leur conseillons de venir aussitôt que possible.

Goodwins
MONTREAL LIMITED

ASSOCIATION PHARMACEUTIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Les membres de cette Association ont le 8 juillet dernier, à Montréal, procédé à l'élection des officiers pour l'année 1914-15. En voici le résultat :

Président M. J. E. Tremblay, réélu.

1er vice-président, M. A. L. Jolicoeur, réélu.

2ème vice-président, M. J. E. W. Lecomte, réélu.

Treasurer, J. A. D. Godbout, réélu.

Secrétaire, Henri J. Pilon.

Conseillers : A. L. Laurence, E. C. Fraser, Jos. Asselin, A. L. Boucher, G. Porcheron, H. M. Raynolds, F. H. Spearson, H. M. Laroche.

L'examen trimestriel pour l'admission à l'étude de la pharmacie a eu lieu avec le résultat suivant par ordre de mérite.

MM. U. E. Grenier, E. Lafrance, E. Grenier, B. Fensom, R. Ethier, N. Test, M. Hays, J. A. Casey, A. Bellemare, E. Durand, C. Gravel, V. Desy, D. Tanguay, A. Chicoine, L. Lavière, Mlle A. Bonneville, T. Dowd.

Les candidats suivants auront à se représenter sur une matière à l'examen d'octobre : J. A. Bernier, A. R. Dagenais, L. Adelson, F. Lantot, J. Taillefer, A. R. Taillefer, C. E. Barbeau, H. A. Faum, S. Fischling, D. Lort.

Les examinateurs étaient MM. J. O. Cassegrain, de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, et M. L. Gammell du High School avec M. A. J. Laurence comme assesseur général et Victor Giroux pour Québec.

Les examens finals et primaires auront lieu le 21 septembre 1915 à l'Université Laval de Québec.

UN CANADIEN HONORE

Londres, 13. — M. R. H. Campbell, surintendant des forêts du Canada, a été élu membre honoraire de la Royal Scottish Arboricultural Society qui est réunie à Edinburgh, à l'occasion des noces d'or de la société.

COMMISSAIRE D'ECOLE

Saint-Charles, 10. — M. Joseph Hébert a été nommé commissaire d'école contre M. Wilfrid Berger.

INQUIETUDE A PARIS

Paris, 13. — Plusieurs excavations se sont produites aujourd'hui, dans les rues de Paris, à la suite d'un orage électrique. A la Place Saint-Augustin non loin de l'endroit où un taxicab fut englouti le 15 juin, une partie de la rue s'est enfoncée.

Dans la rue de Caumartin, près de la rue du Havre, et en face de l'Opéra Comique, des excavations se sont produites. On ne rapporte aucune perte de vie. Une section du tramway, au boulevard Ney, s'est enfoncée et un taxicab est tombé dans le trou nouvellement creusé. Le chauffeur et les deux passagers s'en sont tirés avec quelques blessures.

UN COMBAT DE GYPSIES

Chavrolles, France, 13. — Deux personnes ont été tuées et dix autres blessées au cours d'une rixe entre deux groupes de gypsies, qui se sont battus sur les rives de la Loire, hier. Cette bataille est le résultat d'une ancienne inimitié : chaque tribu avait juré d'exterminer l'autre à la première occasion.

Les deux tribus comprenaient ensemble 120 membres, armés de revolvers, de haches et de couteaux. Femmes et hommes ont pris part à cette lutte furieuse.

Les gendarmes ont réussi à arrêter le combat.

PETIT CARNET

EN VOYAGE

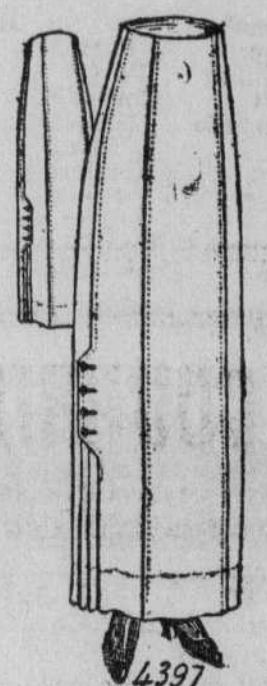
M. le docteur et Madame Louis De Guise, 1901 Avenue du Parc, sont partis pour un voyage au bord de la mer, à Old Orchard Beach. Le docteur sera de retour à ses bureaux dans les premiers jours d'août.

LES ITALIENS A LONDRES

Londres, 13. — Les Italiens catholiques de Londres ont décidé de construire une église. Le Révérend Père Maiorana en sera le curé.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



4397.—Jupe de dame, les de 22 à 30 pouces de taille. Matériaux : 3 verges 1-8 en 44 pour 26 de taille.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS AU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".

Envoyez lisiblement.

PATRON No. 4397

Nom

.....

No. Rue

Ville

Mesure du buste

De taille

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure ; mentionnez l'âge seulement.

Ce journal est imprimé au No. 43 rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant-général.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

L'Aile Blessée

par

LA VIE SPORTIVE

DANS LA D. L. A.

ECLATANTE VICTOIRE DU NATIONAL

Les champions de 1913 sont défaits par les "Habitants" de Maisonneuve par un score de 9 à 8. — La plus belle joute de l'année.

Les équipiers de Jack Marshall ont débuté samedi paré-midi, par une défaite, mais il faut dire bien vite que cette défaite est une preuve de leur force et non de leur faiblesse. Le résultat, 8 à 9, dit assez par lui-même combien la partie dut être contestée. Jusqu'à la fin de la joute il eût été impossible de dire qui sortirait vainqueur. Un point compté par National était suivi d'un point compté par Irish-Canadian.

La pluie, au cours de la troisième période, menaça de tout gâter. Heureusement il n'en fut rien et les nuages furent chassés par un fort vent.

L'attaque du National fut surtout remarquable. Le jeu de Lalonde et de Pitre fut simplement épatant. Sur le côté des Irlandais, la défense composée de Baker, Howard et Brennan, s'est fait avantageusement remarquer. Les deux Scott, sur l'attaque, firent aussi de l'excellent travail.

Avant la partie, le commissaire Nap. Hébert dit quelques mots aux joueurs. Les équipes s'alignèrent comme suit:

National.	Buts	Brennan
L'Heureux	Points	Howard
Gatarrich	Converts	Baker
Duckett	Défenses	White
Lachapelle	Défenses	Aspell
Degan	Centres	Kane
Deffay	Centres	F. Scott
Bouliane	Attaques	H. Scott
Pitre	Attaques	D. Smith
Lamoureux	Extérieurs	Roberts
Lalonde	Extérieurs	

Arbitres: Roddy Finlayson et Hosmer.

PREMIERE PERIODE

Au début National part la danse à une allure endiablée. Degan reçoit la balle et la passe à Bouliane qui monte et tire. Brennan bloque mais la balle revient presque aussitôt aux "Habitants". Bouliane monte et passe à Lamoureux qui déjoue Brennan.

National, 1; Irish-Canadian, 0.
Temps, 2,20.
Le jeu continue avec National à l'avantage toujours. Les lancers pleuvent sans interruption dans les buts de Brennan qui bloque très bien. Le jeu d'Howard et de Baker est aussi très efficace sur la défense. Ils interceptent plusieurs lancers fort dangereux de Lalonde et Pitre. Cependant Lalonde sur un lancer à ras du sol parvient à enregistrer un second point.

National, 2; Irish-Canadian, 0.
Temps, 2,25.
Kane est envoyé à la clôture pour avoir joué du bâton un peu trop rudement. Munroe le remplace. Le Irish-Canadian ne semble pas encore tout à fait dégoûté. Leur jeu, tout en étant fort bon, n'a pas assez d'ensemble. Après quelques minutes, Pitre, ayant reçu le caoutchouc de Lalonde, le loge dans le filet de Brennan.

National, 3; Irish-Canadian, 0.
Temps, 3,00.
A ce moment les Tricots verts semblent prendre un peu de dessus. Les passes de leur côté sont effectuées avec plus de précision et de rapidité, ce qui amène presque aussitôt un résultat. Roberts est le premier à enregistrer pour Irish-Canadian; il le fait après 4 minutes.

National, 3; Irish-Canadian, 1.
Temps, 3,15.
Dulude remplace Bouliane. Les Irlandais ne s'arrêtent pas en si bonne voie. Après une belle course de toute la longueur du terrain, Munroe compte un second point, déjouant habilement L'Heureux par une feinte.

National, 3; Irish-Canadian, 2.
Temps, 3,15.
Le jeu se continue de plus en plus animé. Le jeu de défense des deux côtés est admirable. Jusqu'à la fin de la période aucun point ne peut être enregistré. Cependant jusqu'à la fin, les "Habitants" conservent quelque avantage.

DEUXIEME PERIODE

Irish-Canadian part à une allure endiablée. Pendant plusieurs minutes les buts de L'Heureux subissent un siège en règle. Fred Scott et Charlie George se mettent surtout en évidence par leurs lancers habiles et rapides. Cependant la défense du National ne faiblit pas. Gatta arrête maints coups. Mais la poussée des Irlandais devient de plus en plus vive. Dussault s'empare de la balle et après une belle course et de nombreuses passes à Henry Scott il loge le caoutchouc chez L'Heureux.

National, 7; Irish-Canadian, 8.
Temps, 20.
La période prend fin presque aussitôt.

QUATRIEME PERIODE

La pluie a cessé quelque peu, chassée par un fort vent. Il tombe à peine quelques gouttes. Le jeu reprend devant les buts du Irish-Canadian. Lalonde se met continuellement en évidence. Les passes se succèdent avec rapidité entre lui, Pitre et Bouliane. Pitre reçoit le caoutchouc et tire. Le coup rebondit sur le bâton de Brennan. Pitre le reprend et le passe à Lalonde qui enregistre un point qui égalise les chances.

National, 8; Irish-Canadian, 8.
Temps, 3,15.
L'instant est critique. Le premier qui sera compté va peut-être décider de la partie. Aussi les deux équipes y vont-elles de toute leur science et de toute leur rapidité. La balle vient devant les buts du Irish-Canadian. Lalonde lance; le coup est paré et la balle s'en va vers la clôture. Brennan la veut aller chercher. Lalonde le suit; il le bouscule sur la clôture, s'empare du caoutchouc et va le lancer dans les filets avant que Brennan n'ait eu le temps de se relever.

National, 9; Irish-Canadian, 8.
Temps, 0,35.
A partir de ce moment le Irish-Canadian fait tous ses efforts pour prendre possession. Chaque fois qu'il peut s'empare du caoutchouc, c'est une poussée vigoureuse vers les buts de L'Heureux. Mais les équipiers de Jack Marshall ne peuvent réussir à faire une trouée dans la défense du National. Quand National saisit le caoutchouc il tâche de perdre le temps, bien que ses adversaires ne lui en laissent guère le loisir.

La période se termine sans qu'un autre point soit compté.

SOMMAIRE

1ère période.
1-National, Lamoureux, 2.20
2-National, Lalonde, 2.25
3-National, Pitre, 3.00
4-Irish-Can. Roberts, 4.45
5-Irish-Can. Munroe, 0.15

2e période.
6-Irish-Can. Dussault, 4.00
7-National, Lamoureux, 3.40
8-Irish-Can. H. Scott, 2.50
9-National, Lalonde, 4.15
10-Irish-Can. George, 2.15
11-National, Lachapelle, 3.15

3e période.
12-Irish-Can. George, 0.40
13-Irish-Can. F. Scott, 8.20
14-National, Lalonde, 0.50
15-Irish-Can. Roberts, 0.20

4e période.
16-National, Lalonde, 3.15
17-National, Lalonde, 0.35

Temps, 3m, 15s.

La période se termine presque aussitôt sans autre résultat.

TROISIEME PERIODE

National ne conserve pas longtemps son avantage. A la reprise Charlie George reçoit le caoutchouc et va le loger dans le filet de L'Heureux.

National, 6; Irish-Canadian, 6.
Temps, 40 secondes.
Les "Habitants", se voyant ainsi frustrés pour la troisième fois de leur avantage, se portent avec fureur vers la forteresse irlandaise, qui subit un siège acharné. Les lancers pleuvent de tous les côtés. Lalonde, Pitre, Lamoureux, Bouliane, Lachapelle, tous y vont avec grand cœur et tirent avec fureur, mais sans obtenir le moindre résultat. Howard et Baker forment une défense invincible. C'est un véritable cercle de fer autour des buts irlandais et tous les lancers viennent se briser contre eux. A un certain moment Lalonde lance à ras du sol avec force. Le coup va porter mais Brennan pare habilement et envoie promener le caoutchouc en arrière des buts. La balle revient à nos équipiers. Pitre tire, le coup rate, Howard s'interpose. Bouliane tire à son tour; pareil sort lui est réservé; Baker reçoit le caoutchouc dans sa cage.

National, 6; Irish-Canadian, 6.
Temps, 40 secondes.
Fred Scott qui est au milieu du terrain le reçoit de Baker et prend la défense du National par surprise.

National, 6; Irish-Canadian, 7.
Temps, 8,20.
Le jeu reprend aussi rapide. National continue d'attaquer; mais la défense irlandaise ne bronche pas; elle devient, paraît-il, de plus en plus solide. Le trio Brennan-Howard-Baker a un jeu incomparable, une parade déconcertante. Les lancers pleuvent drus mais viennent infailliblement s'échouer chez Brennan. Le temps passe. National devient de plus en plus nerveux. Son jeu d'attaque est de toute beauté. Pitre et Lalonde effectuent des passes de toute beauté, interrompues ca et là par des averse de lancers. Rarement la balle s'en va jusque chez L'Heureux. Le jeu est confiné sur le territoire des Tricots-verts.

National, 6; Irish-Canadian, 7.
Temps, 8,20.
Une averse qui menaçait depuis quelque temps crève sur les joueurs. Une pluie froide tombe droite, calme des coups. Le terrain devient glissant; plusieurs joueurs font la culbute.

A la fin Lalonde réussit à tromper la surveillance de Brennan. Après avoir reçu la balle de Bouliane, il tourne plusieurs fois sur lui-même, et lance avec la rapidité de l'éclair. Brennan est déjoué.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

National, 7; Irish-Canadian, 7.
Temps, 9,50.
Les Tricots ne semblent aucunement décidés à perdre ainsi leur avantage. George Roberts le lui rend après une course folle d'un bout à l'autre du terrain.

DANS LA N. L. U. LES IRLANDAIS SONT VICTORIEUX

C'est par une pluie battante et devant des banquettes vides que s'est terminée hier au terrain du Shamrock la joute Cornwall vs Shamrock, les deux équipes irlandaises, ont joué une partie très intéressante. Malgré les rumeurs qui circulaient dans la ville ce matin, à l'effet que la partie serait remise à huitaine, une foule assez nombreuse s'était rendue au terrain de base-ball pour être témoin des deux joutes.

Les Irlandais remportèrent les honneurs de la journée en gagnant la première partie par 3 à 1 et la seconde par 2 à 0.

Voici le résultat de ces joutes:

PREMIERE PARTIE.
BUFFALO.
Ab. R. H. Po. A. E.
Gilhooley, cf. 4 0 1 4 0 0
Roache, ss. 4 1 1 3 4 0
Channell, rf. 3 0 2 1 0 0
Houser, lb. 3 0 0 12 0 0
Jackson, lf. 4 0 2 2 0 0
McCarthy, 2b. 4 0 0 1 3 0
Carlstrom, 3b. 4 0 3 1 3 0
Lalonde, c. 3 0 0 2 1 0
Fullenweider, p. 2 0 0 1 2 0
Janieson, 1 0 0 0 0 0
Vaughan, 1 0 0 0 0 0
McConnell, 0 0 0 0 0 0
Eschn, 0 0 0 0 0 0

Totaux. 34 1 10 27 14 2

MONTREAL.
Ab. R. H. Po. A. E.
Deininger, rf. 5 1 1 3 0 0
Purtell, ss. 3 1 1 4 3 0
Kippert, lf. 3 0 0 0 0 0
Whiteman, cf. 4 0 1 3 0 0
Flynn, 2b. 4 0 0 8 0 0
Holstein, 2b. 4 1 1 2 4 0
Boyle, 3b. 3 0 1 1 2 0
Bowley, c. 4 0 1 5 0 0
Dale, p. 4 0 1 1 3 0

Totaux. 34 3 7 27 12 0

Résultat par reprise:
Montreal, 0.012000000-3
Buffalo, 0.000000000-1

DEUXIEME JOUTE.
Montreal, 10.00000010-2 5 0
Buffalo, 0.000000000-0 5 1

Miller et Madden; McConnell et Stephens.

AUTRES PARTIES.
A Jersey City — R. H. E.
Providence, 0.000000000-0 6 1
Jersey City, 0.000000000-1 2 0

Batteries: Bentley et Koehner; William et Tyler; arbitres: Harrison et Mullin.

A Baltimore — R. H. E.
Newark, 0.000000000-0 3 2
Baltimore, 2.000000000-2 3 0

Batteries: Mattern et Wheat; Cottrell, McVerry; arbitres: Carpenter et Nallin.

A Rochester — R. H. E.
Toronto, 10.0310000-5 8 2
Rochester, 3.0500000-8 9 5

Batteries: Hearne et Kretschel; Hoff et Williams; arbitres: Finerman et Daly.

PARTIES DU DIMANCHE.
1ère partie.
Newark, 0.000003010-4 12 2
Jersey City, 0.00011000-2 4 3

Smith et Heckinger; Thompson et Tyler.

2ème partie.
Newark, 0.300010200-6 11 0
Jersey City, 0.000000000-0 8 0

Lee et Heckinger; Bruck et Reynolds.

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

LE BASEBALL LES ROYAUX ENFIN VICTORIEUX

ILS TRIOMPHENT DE BUFFALO, SAMEDI APRES-MIDI, PAR DEUX PAS. — LES AUTRES PARTIES.

Buffalo, 13.—Une foule nombreuse s'était rendue au terrain de base-ball pour être témoin des deux joutes.

Les Royals remportèrent les honneurs de la journée en gagnant la première partie par 3 à 1 et la seconde par 2 à 0.

Voici le résultat de ces joutes:

PREMIERE PARTIE.
BUFFALO.
Ab. R. H. Po. A. E.
Gilhooley, cf. 4 0 1 4 0 0
Roache, ss. 4 1 1 3 4 0
Channell, rf. 3 0 2 1 0 0
Houser, lb. 3 0 0 12 0 0
Jackson, lf. 4 0 2 2 0 0
McCarthy, 2b. 4 0 0 1 3 0
Carlstrom, 3b. 4 0 3 1 3 0
Lalonde, c. 3 0 0 2 1 0
Fullenweider, p. 2 0 0 1 2 0
Janieson, 1 0 0 0 0 0
Vaughan, 1 0 0 0 0 0
McConnell, 0 0 0 0 0 0
Eschn, 0 0 0 0 0 0

Totaux. 34 1 10 27 14 2

MONTREAL.
Ab. R. H. Po. A. E.
Deininger, rf. 5 1 1 3 0 0
Purtell, ss. 3 1 1 4 3 0
Kippert, lf. 3 0 0 0 0 0
Whiteman, cf. 4 0 1 3 0 0
Flynn, 2b. 4 0 0 8 0 0
Holstein, 2b. 4 1 1 2 4 0
Boyle, 3b. 3 0 1 1 2 0
Bowley, c. 4 0 1 5 0 0
Dale, p. 4 0 1 1 3 0

Totaux. 34 3 7 27 12 0

Résultat par reprise:
Montreal, 0.012000000-3
Buffalo, 0.000000000-1

DEUXIEME JOUTE.
Montreal, 10.00000010-2 5 0
Buffalo, 0.000000000-0 5 1

Miller et Madden; McConnell et Stephens.

AUTRES PARTIES.
A Jersey City — R. H. E.
Providence, 0.000000000-0 6 1
Jersey City, 0.000000000-1 2 0

Batteries: Bentley et Koehner; William et Tyler; arbitres: Harrison et Mullin.

A Baltimore — R. H. E.
Newark, 0.000000000-0 3 2
Baltimore, 2.000000000-2 3 0

Batteries: Mattern et Wheat; Cottrell, McVerry; arbitres: Carpenter et Nallin.

A Rochester — R. H. E.
Toronto, 10.0310000-5 8 2
Rochester, 3.0500000-8 9 5

Batteries: Hearne et Kretschel; Hoff et Williams; arbitres: Finerman et Daly.

PARTIES DU DIMANCHE.
1ère partie.
Newark, 0.000003010-4 12 2
Jersey City, 0.00011000-2 4 3

Smith et Heckinger; Thompson et Tyler.

2ème partie.
Newark, 0.300010200-6 11 0
Jersey City, 0.000000000-0 8 0

Lee et Heckinger; Bruck et Reynolds.

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Cornwall, 5 3 33 51 7
Montréal, 1 4 30 43 8

Prochaines parties, samedi, le 18 juillet: Rosedale vs Montréal; Shamrock vs Cornwall.

POSITION DES CLUBS.
G. P. Pour. Ctr. Ai.
Rosedale, 5 0 56 28 8
Shamrock, 2 2 37 34 7
Corn

